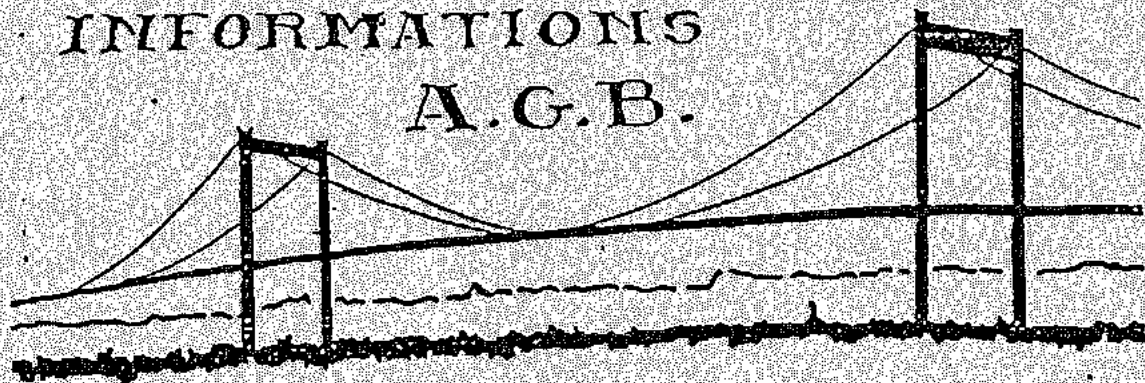


# INFORMATIONS A.G.B.



"Amitiés Généalogiques Bordelaises"

SEPTEMBRE 1990

N° 31



LES BOULEVARDS DE BORDEAUX , VERS 1900 !

DEPOT LEGAL SEPTEMBRE 1990 - ISSN N° 0988747

A.G.B. 2 Rue Paul Bert  
Rédaction : M.<sup>me</sup> Maurice Robert  
Pierre LABARRE

33000 Bordeaux Tél 56 44 81 99  
Association loi de 1901 - N° 13953

## LA VIE DES A.G.B.

---

REUNIONS DU BUREAU : jeudi 6 et 20 septembre ; jeudi 4 et 18 octobre, à partir de 10 heures au siège.

SEANCES DE LECTURE DE TEXTES ANCIENS : jeudi 11 et 25 octobre de 10 à 12 heures, à l'Athénée Municipal.

SEANCES D'INITIATION et de PERFECTIONNEMENT : mardi 4 et 25 septembre ; mardi 9 et 23 octobre, au siège de 13 h.30 à 17 h.30.

PERMANENCES : au siège, lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 14 h.30 à 17 h.30.

ASSEEMBLEE INFORMELLE : jeudi 11 Octobre à 15 h. à l'ATHENEES MUNICIPAL, précédée d'un repas.

## SOMMAIRE

---

- Le mot du Président .....	3
- La tour "PEY BERLAND" .....	4 à 9
- Officiers généraux de la Révolution .....	10 à 16
- Une fable généalogique de LA FONTAINE .....	17
- Dynasties d'Apothicaire .....	18 à 21
- Quand les prêtres soignaient les corps .....	22 à 23
- Quelques mesures anciennes en BORDELAIS .....	24 - 25
- Généalogie de Max LINDER .....	26 - 27
- Ceux qui venaient d'ailleurs .....	28 - 29
- Invitation à la lecture .....	30 - 31
- Bibliothèque .....	32 - 33
- Nécrologie - Carnet rose .....	34
- Informations diverses .....	35
- Sortie du 18 Octobre 1990 .....	36
- Bon de Réservation pour le repas du 11 Octobre ...	36

## LE MOT DU PRESIDENT

Voici que s'achève la période des vacances. Il va falloir reprendre les bonnes habitudes et d'abord commencer à classer notre moisson estivale, puis supputer nos chances de pousser plus loin certaines de nos branches à partir des éléments recueillis.

Réflexion, déduction, projection vers l'avenir, probabilités ou certitudes ... et folle envie de reprendre ce que nous avons interrompu, mais c'est quelquefois trop loin de notre Gironde !

J'espère cependant vous retrouver nombreux à nos permanences, à nos réunions d'initiation, de perfectionnement, de lecture de textes anciens, à nos assemblées informelles.

Pensez que notre bibliothèque est à votre disposition avec ses livres mais aussi avec les Bulletins que nos échanges font venir de toute la France.

Reprenons ensemble le chemin de nos recherches et mettons en commun le fruit de nos réflexions, pour une nouvelle année studieuse.

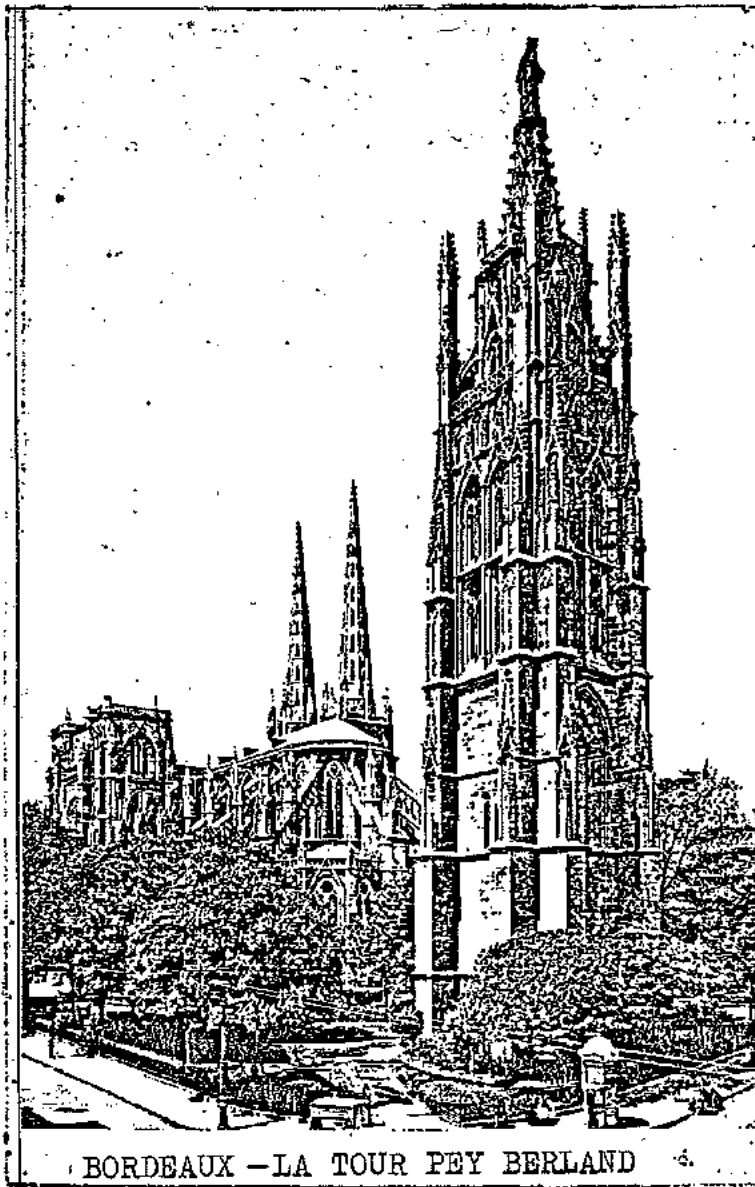
Pierre DUPOUY

Située à quelques mètres, au Sud-Est du chevet de la Cathédrale SAINT-ANDRE de BORDEAUX, la Tour "PEY-BERLAND" en est le clocher.

C'est en 1429 que PEY-BERLAND alors chanoine de SAINT-ANDRE propose au Chapitre de bâtir une tour au chevet de l'église, avec un fanal au sommet afin d'avertir les paysans qui s'approchaient la nuit des marais de la ville et se retrouvaient dans la vase, avec leur monture.

Devenu évêque PEY-BERLAND exécuta son projet ; la première

pierre fut posée en 1440, mais PEY-BERLAND mourut en 1457 avant la fin des travaux ; la flèche ne fut achevée qu'en 1492.



BORDEAUX - LA TOUR PEY BERLAND

L'isolement du clocher répondit à un double désir : élever un édifice gothique flamboyant et doter la cathédrale de cloches importantes qui auraient menacé sa structure par leurs vibrations.

La tour "PEY-BERLAND" a une hauteur de 50 mètres un escalier en vis, de 231 marches conduit à deux terrasses à 40 et 50 mètres de hauteur, qui révèlent une vue exceptionnelle sur BORDEAUX.

De la première terrasse on aperçoit l'intérieur du beffroi, le bourdon "FERDINAND-ANDRE" pèse 8000 Kgs, il est accompagné de "MARIE" 4375 Kgs ; de "MARGUERITE" 2500 Kgs et de "CLEMENCE" 875 Kgs.

L'emplacement de la Tour était occupé par un ancien cimetière qui existait au XI<sup>e</sup> siècle.

En faisant les fondations de l'édifice on découvrit une fontaine qui d'après "DOM DEVIENE" pourrait bien être la fameuse "DIVONA" chantée par AUSONE.

En 1617, un ouragan tronqua la flèche. La partie inférieure de l'édifice était louée à de pauvres gens, le premier logement était de plein pied avec la place Saint-André.

En 1790, un nommé "BREL" l'habitait avec sa femme et ses trois enfants ; en exécution des décrets du 2 Novembre 1789, la tour "PEY BERLAND" était devenue propriété de la Nation et BREL émit la prétention d'être logé gratis ; l'édifice fut alors mis en vente le 27 avril 1793 et cédé à "BOUTIN" dit LAVALETTE (Coffreur limonadier pour 18.000 livres.

Selon l'adjudication, il devait démolir le clocher dans un délai de trois mois. Au bout de ce temps, seule la flèche était détruite. Protestant contre cette démolition, des commissaires allèrent visiter la tour afin de constater son utilité ; ils furent enthousiasmés du panorama en découvrant la campagne jusqu'à BLAYE et BOURG SUR GIRONDE.

La destruction de la Tour fut arrêtée, le contrat avec LAVALETTE fut suspendu et l'Etat redevint propriétaire.

Sous LOUIS XVIII en 1820, la Tour fut revendue pour 5050 Frs. à un industriel Mr BIGOURDAN qui y établit une fabrique de plombs de chasse.

Le 26 juin 1850, le cardinal BONNET demanda de racheter la Tour pour la rendre à sa destination primitive, donc rachat de l'Etat aux époux BIGOURDAN en 1853 pour 15.000 Frs.

Le 8 août 1853, on inaugura le bourdon "FERDINAND" coulé dans l'atelier du fondeur BOLLEE, il pesait 11250 Kgs ; l'Empereur et l'Impératrice en furent le parrain et la marraine.

Mais une fêlure se produisit peu après son installation ; on lui substitua en 1869 un autre bourdon "FERDINAND-ANDRE" de 8000 Kgs seulement !

Le cardinal DONNET organise une souscription pour faire réédifier la flèche en 1862 ; les travaux furent exécutés sous la direction de l'architecte LABRE ; la flèche est moins haute que l'originale et au lieu d'une croix, le cardinal préféra une vierge (oeuvre de CHARTIER) maître-orfèvre à PARIS.

Cette statue est la réplique d'une vierge placée sur l'un des frontispices de "NOTRE DAME DE PARIS" ; elle est faite de feuilles de cuivre appliquées sur une ossature.

Elle porte le nom de "NOTRE DAME D'AQUITAINE". Elle a 6 mètres de haut et pèse 1300 Kgs ; elle fut mise en place le 5 Mars 1863 et inaugurée le 19 Mai 1864.

Le 21 décembre 1866, le Conseil Municipal décida que toute la place porterait le nom de "PEY-BERLAND".

La statue de la vierge, un peu décrépie par le temps vient d'être rénovée et dorée elle se dresse à nouveau dans le ciel de BORDEAUX.

Pour la visiter et monter sur la terrasse, voici les horaires des visites. En septembre, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10 H.30 à 18 H.30. En Octobre, Novembre, décembre de 10 H.30 à 13 H. et de 14 H. à 17 H.30.

MICHEL, ANDRE, RAPHAEL, PIERRE BERLAND naquit de pauvres cultivateurs vers 1375 dans un hameau tout près du bourg de SAINT-PIERRE D'AVENSAN en MEDOC (observation : Pierre en gascon devient "PEY").

Ce hameau se nomme SAINT-RAPHAEL, le pape archevêque y fit construire une chapelle dédiée à cet archange en 1447 sur l'emplacement d'une dépendance de la maison paternelle.

Les premières années de Pierre BERLAND se passent dans les modestes occupations de berger ; pendant la garde de ses brebis il allait à l'insu de ses parents, apprendre à lire et à écrire chez un ancien notaire, Raymond de BRUGES.

1392 - Puis pendant quatre ans, il suivit à BORDEAUX les cours de l'école archiépiscopale le préparant à l'Université de TOULOUSE qui seule, délivrait les grades canoniques.

1396 - Pendant quatre ans encore, il étudie le droit canonique et le droit civil à l'Université de TOULOUSE.

Il est reçu "bachelier en droit canon".

1407 - Il rentre à BORDEAUX et il est ordonné prêtre par Monseigneur Francisco UGUECIONE, qui le prend comme secrétaire.

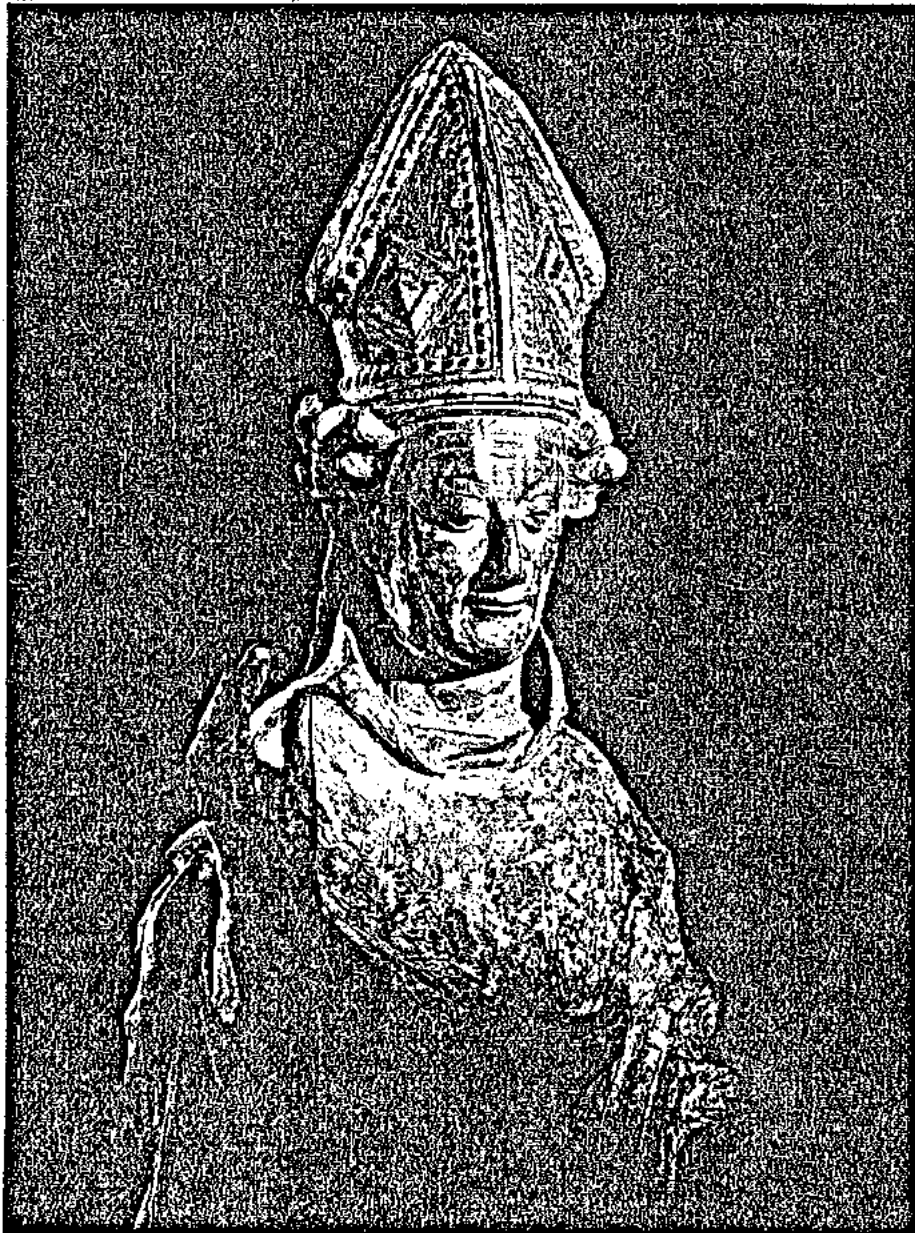
Il est ainsi initié à la grande diplomatie européenne.

1413 - PEY-BERLAND va en pèlerinage à JERUSALEM.

Il est nommé curé de BOULIAC près BORDEAUX.

1419 - Il devient secrétaire du chapitre cathédral de BORDEAUX.

.../



(Collection du Musée de la Société archéologique de Bordeaux).

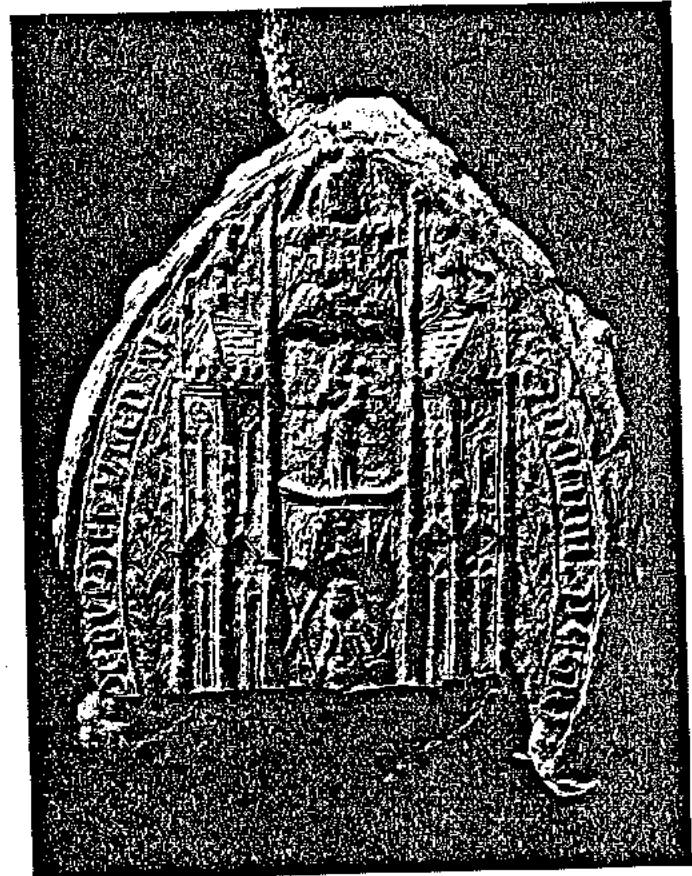
1429 - PEY-BERLAND alors chanoine de SAINT ANDRE propose l'édification de la Tour (qui portera son nom)

1430 - La mort brutale de l'archevêque DAVID DE MONTFERRAND à LONDRES où il était en mission devait faire de PEY BERLAND le nouvel Archevêque de BORDEAUX, il est sacré à ROME par le Pape.

1440 - PEY BERLAND réalise son projet, on commence la construction de la tour.

1441 - Il obtint d' EUGENE IV l'institution d'une université à BORDEAUX.

1451 - Lorsque DUNOIS porte-parole du Roi CHARLES VII fit son entrée dans BORDEAUX le 30 juin 1451, l'Archevêque PEY BERLAND le reçut à la tête de son Chapitre revêtu de tous ses ornements sacerdotaux et le conduisit dans le chœur devant le maître autel en présence d'un concours immense d'hommes de guerre et de notables Bordelais ; DUNOIS jura sur les Saints Evangiles, au nom du roi, de maintenir les privilèges, les franchises et libertés de BORDEAUX.



Sceau de Pey Berland, archevêque de Bordeaux.  
(Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, E. 435).

PEY-BERLAND eut une vie d'une grande piété.

Malade il se retira au collège de SAINT RAPHAEL, remerciant DIEU de ses souffrances.

En lui faisant des frictions d'onguent, le prêtre chargé de le soigner ne trouvera qu'un corps amaigri, portant les traces du rude cilice qu'il ne quittait jamais.

Sa mort en 1458, produisit dans tout le diocèse une grande émotion. Son testament est aux Archives Départementales.

Il fut déposé dans un tombeau de marbre, derrière le chœur de la cathédrale SAINT ANDRE.

La Révolution a fait disparaître ce tombeau, mais au cours de travaux de déblaiement effectués au XIX e siècle, on découvrit une petite statue de PEY BERLAND en chêne sculpté.

(voir reproduction page précédente).

Etude réalisé par N. AUVARD aux archives départementales et par M. ROBERT aux archives municipales.

Die martis .iii. mensis Julii Anno Dni millesimo CCC. lxx. vii.  
 fur ordinatu p dnos Johne Embrin doctum Johne de anglade archidiaconu  
 Diaconi Blayen petrum de castro cantore Guillelmo Etienne scolasticu  
 cu petrum maynardj subcantore Johne de lisan Johne Chambon Raymundo  
 mundu de cussaco petrum de fontpiton petrum de latour abbatu  
 de bouillacu petru forthon Johne forthon philippum furnerij cano  
 nicu qd eam petrus Berlandi on concanatu istu assensu et iudicio  
 pberan diei capitularis negocia q tangerent et pducerent in capto  
 et concilio eoru et q placere suo pmeruerit qd accederet ad eccliam sua  
 de bouillacu in festiuitatibz annualibz et sollempnibz q fieri ipis ecclie sua q  
 nichil pderet p illa absentia

Fatez die fuit ordinatu p dnos doctum et caplm q assensu qua factu  
 petru de albema de vineis qual tenet ipse a piffalebra restitueret  
 et caplm recuper agrarias illas vineas et h ppe restitueret q supuenit

De decima de pe pessaco fuit ordinatu q ppe restitueret remeteret  
 assensu capituli quinqz franchi

De decima de floviaco fuit remiss ppe dicta restitueret .xviij. franchi

De decima de aystris fuit remiss .xxviij. franchi

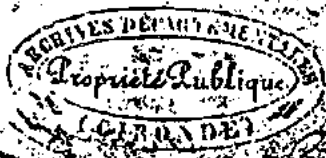
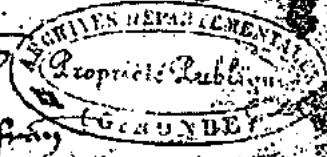
De decima de corbiaco fuit remiss .xxviij. franchi

De decima de ayuro p albi fuit remiss .xxviij. franchi

De decima de hastiniano fuit remiss .xxviij. franchi

De martis .viii. Augusti Anno Dni .m. cccc. lxx. viii.

Ordinatu fuit p supdictos dnos doctum et caplm q assensu  
 qui celebrat missas matutinales recipiat .xxviij. franchi  
 ille q abq celebrare diffinat pde saltem tota ppetuane  
 Ecclie modo fuit ordinatu de prebendaris ppetuane q p  
 diffinat eadz pena multem



*[Handwritten signatures and notes]*

Le 4 juillet 1419, Pey Berland est nommé secrétaire du chapitre cathédral de Bordeaux.  
 Première page du registre. (Archives départementales).

Traduction

Le mardi quatrième jour du mois de juillet, l'an du Seigneur 1419, il fut décidé par maîtres Jean Embrin, doyen, Jean d'Anglade, archidiacre de Blaye, Pierre de Castre, chantre, Guillaume Etienne, écolâtre, Pierre Maynard, sous-chantre, Jean de Lisan, Jean Chambon, Raymond de Cussac, Pierre de Fontpiton, Pierre de Latour, Bertrand de Brossechaude, Pierre Forthon, Jean Forthon et Philippe Fournier, chanoines, que Pierre Berland, chanoine de ladite église de Bordeaux, prendrait note, les jours de réunion du chapitre, de toutes les affaires concernant le chapitre ainsi que des décisions prises, et que pour cause de cette charge on le marquerait comme présent lors de ses déplacements à son église de Bouillac quand il irait y célébrer les fêtes solennelles, en raison du service qu'il a de ladite église, mais qu'il ne perdrait rien au fait de ses absences.



---

 L'AGNUS DEI DE SAINT-RAPHAËL
 

---

Dans son testament, Pey Berland attribuait des dons aux églises du Médoc qui lui étaient chères entre toutes : Moulis, Avensan, St-Raphaël, et il en confiait la garde aux fidèles eux-mêmes (1).

(1) . . . "Je veux et ordonne que les calices, les croix et les ornements sacerdotaux que j'ai légués, achetés et livrés aux paroissiens des églises d'Avensan et de Moulis soient gardés par les paroissiens eux-mêmes et soient prêtés par eux au dit prêtre pour célébrer dans les dites églises, dans la chapelle neuve, et non ailleurs".

(Cité par le docteur Berchon, dans "Bulletin et Actes de la Sté arch. de Bordeaux", t. XI, 1886).

Un "Agnus Dei" était, d'après les dictionnaires liturgiques, un médaillon fait avec la cire bénite du cierge pascal et le Saint Chrême consacré par le pape, avant sa distribution aux fidèles. Ces médaillons étaient conservés dans de petits reliquaires en métal, comme les sceaux. Ils étaient distribués le premier dimanche "in albis" du pontificat, et ensuite tous les sept ans.

Le médaillon de Pey Berland est formé de deux disques d'argent d'un beau relief, sertis l'un sur l'autre ; il était destiné à contenir la bulle de cire dont il reproduit l'image. (Nous n'avons aucune certitude qu'il la renferme encore).



L'Agnus Dei de St-Raphaël (revers).

Au centre, l'Agneau nimbé, symbole du Christ Rédempteur ; il est surmonté du *laborum*, bannière impériale de Constantin après sa victoire sur Maxence et sa conversion : l'aigle est remplacé par la croix. La scène s'inscrit dans un décor de feuilles de chêne et de lierre alternant par groupes de deux dans six demi-circonférences formant feston autour du médaillon. Dans les triangles curvilignes laissés libres entre les dents du feston et le tour, trois feuilles stylisées complètent ce décor.

Revers : le Christ en croix, entre la Vierge, à sa droite, et saint Jean dans un blason. Autour, une légende : PETRUS BORLANDE ARCIBESCE, c'est-à-dire : Pierre Berland archevêque (1). On retrouve dans le style de l' "Agnus Dei" de St-Raphaël, sujet principal et motifs décoratifs, les mêmes caractéristiques que dans les "AGNELS", monnaies d'or frappées par les rois de France de Saint Louis à Charles VII.

Les "Agnus Dei" servaient d'amulettes contre grêle, orages et maladies ; ils facilitaient l'enfantement et supprimaient, disait-on, les douleurs des femmes qui les portaient sur elles ou les suspendaient à leur lit. Il en fut ainsi de celui de Pey Berland. Il fut prêté pour la dernière fois il y a environ dix ans.

Tous les ans, le 15 juillet, la fête de St-Raphaël ramène autour de la chapelle, comme un reflet des foires d'antan : manèges, jeux divers, commerces ambulants. Le sanctuaire est ouvert aux fidèles . . .

OFFICIERS GENERAUX AYANT SERVI SOUS LA REVOLUTION  
ET L'EMPIRE NATIFS DE LA GIRONDE

-----

( suite et fin )

POURCIN ( Charles-Pierre, écuyer )

Officier général, fils d'un négociant, né à Bordeaux le 19 mars 1734 .

Charles POURCIN choisit très tôt le métier des armes, au lieu de se diriger vers le négoce pourtant prospère à cette époque . L'étendue des besoins en cadres militaires et les mesures libérales du moment, allaient lui permettre d'accéder à la condition d'officier .

Lieutenant au régiment "Lyonnais-infanterie" en 1755, il servit en Allemagne en 1757 ; fait prisonnier avec son régiment à Minden (1758), conduit à Hanovre, puis à Ratzebourg, il bénéficia d'un échange de prisonniers en janvier 1759. Rentré à l'armée, il repartira en campagne comme capitaine; blessé au siège de Wolffenbüttel (1762), réformé l'année suivante, il sera néanmoins maintenu à la suite du régiment jusqu'en 1779. A partir de cette époque, on le retrouve capitaine des canonniers garde-côtes, puis chef de division des dits canonniers, avec rang de major d'infanterie et de chevalier de Saint-Louis (1784).

Juillet 1789: la prise de la Bastille va donner le signal de mouvements insurrectionnels en province: mutineries dans les troupes, jacqueries dans les campagnes. Par réflexe de protection va naître la garde nationale, d'abord à Paris puis sur le reste du territoire, Charles POURCIN se portera volontaire à celle de Bordeaux. On le verra successivement: major au régiment "Puy-Paulin", premier aide-major général en 1790 et, la même année, député à la fédération générale des gardes nationaux du Royaume, élu par son régiment. A la tête de la 2ième division de cette garde, il marchera sur Montauban pour une opération de maintien de l'ordre (1791) .

Maréchal de camp (général de brigade), commandant les volontaires de la Drôme et les grenadiers du Gard (1792), il sut se faire apprécier du général DE MONTESQUIOU commandant l'armée du midi: "...J'invoque, lui écrivait-il, les soins paternels d'un officier général nommé par la voix du peuple et dont le choix est confirmé par le suffrage des gens éclairés..." .

Pourvu d'un commandement à Carouge près de Genève, en janvier 1793, POURCIN demanda sa mise à la retraite à la mort de Louis XVI; KELLERMAN; alors général en chef de l'armée des Alpes, lui écrivit à cette occasion ces lignes flatteuses : "...Il me coûte beaucoup, mon cher général, à consentir à me séparer d'un officier tel que vous; quand on a servi aussi bien son pays, on a des droits à la reconnaissance de la nation..." .

Le général POURCIN obtint une retraite de 2425 Frs et se retira à Bordeaux, où il avait épousé en 1781 une demoiselle Rose DESPRES DE LAUNAY, fille du Trésorier de France en Guyenne .

Il mourut dans sa ville natale, le 2 germinal de l'An VII ( 22 mars 1799 ) .

.../...

Certificat  
de  
Non Emigration

Liberte Egalite  
District de Bourg



11

Departement du Bec Damber



Vous Administrateur et Directeur du District  
de Bourg Departement du Bec-Damber, Certifiez  
sur la Demande qui nous en a ete faite par le Citoyen  
Sorus Bart general de Brigades habitant la  
municipalite de Gervais Canton de l'Andre District  
de Bourg que le dit Citoyen Na-Ny pere, ny fils, ny  
frere unique en soi de quoi nous lui avons delivre  
le present Certificat  
a Bourg le 13 Mars 8. annee de la republique  
une et Indivisible



Crosca Saint-Jain  
M. Allard  
M. Allard

SORLUS ( Joseph de ) dit " Sorlus de Bart "

Général du génie, né à Saint-Gervais-en-Cubzaguet (Gironde) le 30 novembre 1735, de "...Mathurin-Thomas DE SORLUS, écuyer, subdélégué de la généralité de Guienne, et de dame Jeanne-Magdeleine BONNEFOIS..." .

Son origine noble lui permit de débiter comme lieutenant en 2ième (1745), mais cette appartenance à l'armée, toute théorique en raison de son jeune âge, dite " à la suite du régiment " ( Montmorin-infanterie ), sans appointements, ne devint sans doute effective que par son admission à l'Ecole du Génie de Mézières en mars 1754; il en sortira lieutenant en 2ième et ingénieur ordinaire , le 1ier janvier 1755 .

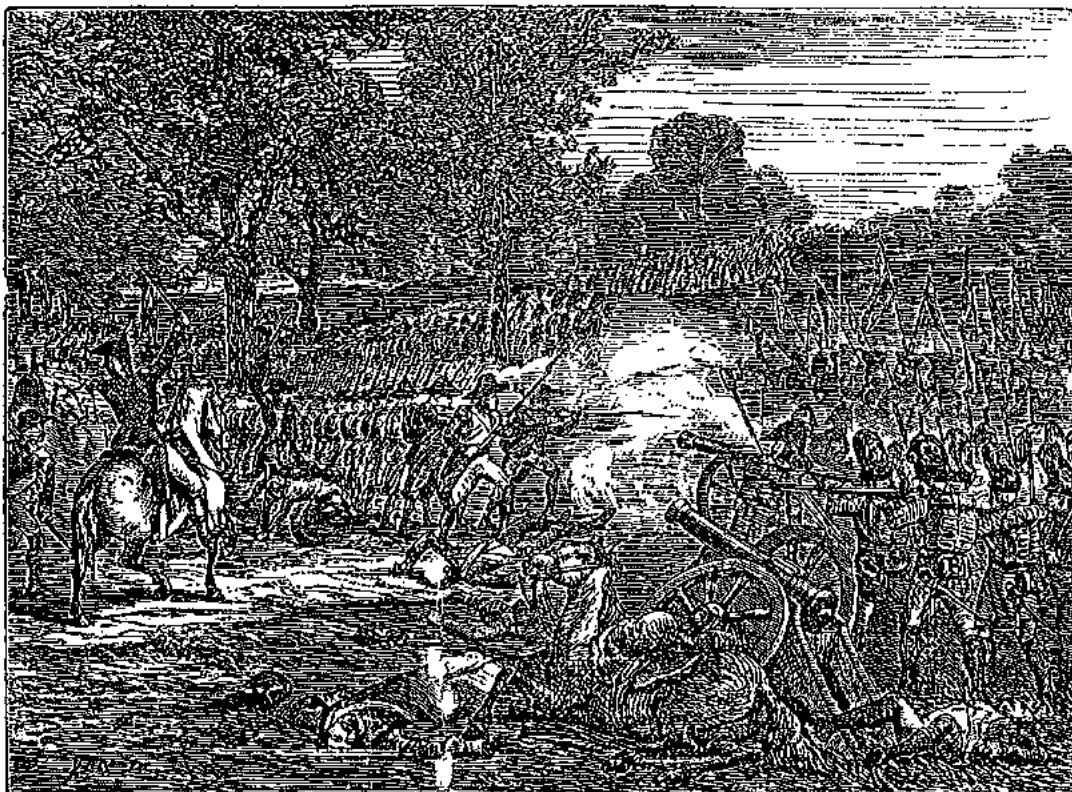
Pendant la guerre de Sept Ans, il eut maintes fois l'occasion de mettre en pratique ses qualités d'ingénieur et de soldat: aux sièges de Dillenburg (1760), au combat de Fillinghausen, au siège de Wolfenbüttel, à l'attaque de Brunswick (1761) et à la défense de Cassel (1762) .

.../...

De retour en France, on le retrouve: capitaine en 1763, major en 1778, lieutenant-colonel sous-brigadier en 1785 et colonel directeur des fortifications de La Rochelle le 1<sup>er</sup> avril 1791 .

Nommé maréchal de camp du génie le 8 mars 1793 pour être employé à l'armée des côtes, atteint d'une maladie grave il ne put rejoindre son poste et demanda sa mise à la retraite pour raison de santé .

SORLUS DE BART mourut à Saint-Gervais (Gironde) le 22 janvier 1796 .



Victoire de Wattignies.

SORLUS ( Nicolas-Thomas de ) dit " Sorlus-Crause "

Officier général, frère du précédent, né à Bordeaux le 14 février 1743 .

Comme Joseph il choisira le métier des armes. Sa carrière se déroula en grande partie dans notre région, ce que l'on constate en prenant connaissance de ses diverses affectations et nominations: lieutenant au bataillon de garnison de Libourne (17 février 1756) et au régiment des recrues de Bordeaux (1763), capitaine à la " compagnie des canonniers d'Andernos ", division de La Teste-de-Buch (1779), commandant de la " compagnie des canonniers de St André-de-Cubzac " (1782), fut nommé lieutenant-colonel en 2<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup> bataillon des volontaires de la Gironde (1791) .

Affecté à l'armée du Nord en 1792, il prit part à l'expédition de Hollande, commanda la place de Bailleul et participa à l'attaque d'Ypres (septembre 1793). Mais ce fut à la bataille de Wattignies qu'il se signala, et le représentant DUQUESNOY le nomma général de brigade à titre provisoire sur le

.../...

champ de bataille (octobre 1793). Le mois suivant, il fut chargé de conduire 12 bataillons de l'armée du nord pour renforcer l'armée des Côtes de Brest. Après un court passage en Vendée, ainsi qu'à Belle-Isle-en-Mer, on le retrouve commandant de la place de Lorient (juin 1794).

Mais, comme beaucoup d'officiers généraux ex-nobles, la Révolution ne l'épargnera pas. Le 21 juillet 1794, sans plainte officielle à son encontre et sans rapport écrit, il sera suspendu de ses fonctions étant, simplement, considéré comme suspect. Quatre mois après, il sera relevé de cette suspension et autorisé à prendre sa retraite .

SORLUS-CRAUSE mourut à Césac ( Gironde ) le 4 janvier 1813 .

### VERTEUIL DE MALERET ( Marc-Antoine, baron de )

Officier général, né à Saint-Loubès, paroisse de St Pierre ( Gironde ), le 10 septembre 1718, "...fils naturel de messire André DE VERTEUIL, seigneur de Maleret, et à Jeanne-Marion DE PYSAN...". Un mémoire et état des services adressé au Roi, mentionne qu'il était "...l'un des plus anciens gentilhommes de la province de Guienne, dont les auteurs ont servi nos rois de toute ancienneté...". Son nom est également celui d'une seigneurie (1384) .

Il embrassa la carrière militaire à l'âge de 25 ans, en entrant comme lieutenant en 21ème au régiment " Champagne-infanterie ". Il partit aussitôt avec son unité à la campagne des Flandres (1743-1748) et, par sa conduite, obtint "d'être fait" capitaine (1746) .

Pendant la guerre de Sept Ans, commandant d'un corps de volontaires qui portait son nom, il continua de se distinguer au cours de nombreuses opérations en Allemagne (1757 à 1762); opérations d'ailleurs rapportées dans le mémoire cité plus haut: "...le baron DE VERTEUIL a en quarante quatre affaires, dont onze des plus sérieuses et du plus grand éclat. Dans ces quarante quatre affaires le baron DE VERTEUIL, soit en attaquant ou en défendant, a constamment battu l'ennemi quoique toujours inférieur en nombre il a fait par lui prisonniers, 43 officiers et 2727 soldats, cavaliers ou dragons, pris cinq pièces d'artillerie, des pontons de cuivre, grand nombre de chevaux et de voitures d'équipages, sans perte de sa part que celles qu'occasionnent les coups de fusil...". Il reçut pour l'ordre de St Louis et le



.../...

Lieutenant-colonel en 1760, le grade de brigadier d'infanterie en 1762. Mais c'est en 1764, que le brigadier capitaine DE VERTEUIL, du régiment de Champagne, obtiendra la lieutenance colonelle en titre au régiment " Piémont-infanterie " .

Maréchal de camp le 3 janvier 1770, il décida de fixer sa résidence à Bordeaux, rue Castillon. Il occupa divers postes dans notre région: inspecteur des troupes de Guyenne (1778), auquel viendra s'ajouter celui d'inspecteur des gardes-côtes (1779), gouverneur de l'Ile d'Oléron (1781 à 1783). Il était ainsi noté: "...officier de la première distinction, homme vertueux, respecté et considéré..." .

Lieutenant général ( général de division ) le 11 janvier 1784, commandeur de Saint-Louis en 1787, placé à



la tête de la 121<sup>ème</sup> division militaire à La Rochelle en 1790 il va, à ce poste, affronter la tourmente révolutionnaire .

Il semble à peu près certain , que Marc-Antoine DE VERTEUIL eut très tôt embrassé les idées nouvelles, d'ailleurs ses propos comme ses écrits témoignent de son obéissance, sinon de son accord à l'action entreprise par le pouvoir en place, même après la destitution de Louis XVI (21 janvier 1793) et la proclamation de la République .

Le 28 mars 1793, en tant que commandant de la 121<sup>ème</sup> division militaire, il écrit au ministre de la guerre pour lui rendre compte "...d'un choc avec les rebelles et les nantais" qu'il a reçu "...le renfort d'un bataillon de 800 hommes venant de Bordeaux pour renforcer la garde nationale de l'Ile de Ré..." sollicite une nouvelle fois des secours maritimes pour la protection des côtes..." etc. Dans une adresse aux rochelais, à la même époque, il proclame: "...j'ai toujours écrit à tous les chefs

militaires: que tout homme qui déserte son poste est coupable, que tout homme qui porte les armes contre la Patrie, commet le plus grand de tous les crimes." etc.

Il ne fut pas récompensé, ni de son zèle, ni de sa loyauté. En effet, un arrêté du Comité de Salut Public daté du 15 mai 1793, le considère comme suspect, prononce sa réforme et lui ordonne de s'éloigner de 20 lieux de ses troupes et des côtes. Mais la " Société des Amis de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité " prit sa défense et, tenant séance à La Rochelle le 22 juin 1793 dénonce, dans un procès-verbal destiné au comité de Salut Public de l'Assemblée Nationale: "...la faute commise par le ministre de la guerre en sanctionnant VERTEUIL, lui retirant son commandement laisse une région sensible sans chef...". Les 55 membres présents signèrent le procès-verbal. Suite à cette intervention, les représentants du peuple le laissèrent en fonction encore quelques temps, puis le suspendirent définitivement le 3 août 1793 .

Alors va commencer pour Marc-Antoine DE VERTEUIL âgé de 75 ans, une période très difficile sinon pitoyable. Le 19 septembre 1793, le citoyen VERTEUIL écrit au citoyen ministre de la guerre pour obtenir que lui soit restitué une pension, "...demande à la Convention Nationale du pain pour un vieux militaire, sans fortune, à charge de dix filles et petites filles ;...", il fait état de "...50 ans au service de la Patrie..." et sur l'état des services joint, il signe: "...VERTEUIL, citoyen cultivateur ( au Cros, commune de Ste-Croix-du-Mont, département de la Gironde )...". Dans une autre demande, il ira même jusqu'à solliciter l'obtention d'un bureau de tabac! Il ne recevra qu'un traitement provisoire de 333 Frs, mais comme le provisoire dure longtemps, à 80 ans le citoyen VERTEUIL réclamait encore cinq années d'arrérages de pension! Le Directoire, enfin, lui alloua une retraite de 10.000 Frs, ramenée l'année suivante à 6.000 Frs (septembre 1799) .

Le général DE VERTEUIL mourut au château de Cros, commune de Ste-Croix-du-Mont (Gironde) le 20 février 1801. Il a donné son nom à une rue de Bordeaux .

&

& &

Bien souvent, il a paru difficile aux historiens de formuler de prime abord une conclusion d'ensemble sur les généraux de la Révolution et de l'Empire, tant était grande la diversité de leurs origines, régionale ou locale, sociale et militaire, aussi nous nous garderons bien d'entreprendre une synthèse de la présente étude .

Essayons néanmoins de définir quelques traits communs. D'abord dans leur origine sociale: 12 provenaient de la noblesse et 5 de la bourgeoisie; ces derniers furent anoblis par l'Empire.

De l'étude de leur comportement sur les champs de bataille, comme pour l'ensemble des généraux des armées de la Révolution et de l'Empire, se dégage un trait commun: la bravoure.

.../...

Elle est quasi générale et, comme l'écrivait Georges SIV historien, elle constitue un des caractères saillants des chefs de cette époque. Peut-être ne sont-ils pas tous des tacticiens, encore moins des stratèges, mais leur bravoure est éclatante et leur détermination ne recule devant aucune initiative, si dangereuse soit-elle. Toujours en campagne, emportés par les tourbillons de l'Histoire, marchant la tête haute sous la mitraille, côtoyant alternativement l'échafaud ou la fortune, tel fut le destin exceptionnel de ces hommes de guerre .

Espérons que les noms de BOUDET, de FAUCHER, de LAFAURIE DE MONTBADON, de NANSOUTY, etc, n'évoqueront pas uniquement à notre esprit le nom d'une rue, d'une place, ou d'une caserne, mais le souvenir des valeureux fils de cette terre girondine .

- FIN -

( Etude réalisée par  
Pierre LABARRE )



18 février 1585

Ordonnance du Parlement de Bordeaux sur les duels.

Arch. dép. de la Gironde, arrêts du parlement, à la date.

La Cour, sur la remontrance à elle faite par le procureur general du Roy en icelle sur les frequens duels, desfilz et combatz qui se baillent ordinairement en la présente ville et mesmes le jour de yer, advenuz lux et aux environs d'icelle et contre les édicts du Roy et arrets de la Cour, a fait et fait Inhibitions et desffenses à toutes personnes de quelque qualité ou conditions que soient, bailler ne accepter aucun desfilz ou combat ne appeller ou faire appeller aucungz ausd. combatz pour quelque cause ou occasion que puysses estre ne autrement se resercher de voye de fait, ains poursuivre la raison sur leurs differens et querelles par la voye de la Justice, sur payne d'estre penduz et estranglés, et à mesmes peynes à toutz ceulx qui le secouront ou se y trouveront, de s'y opposer et empêcher de ce faire, faisant Injonction et commende-ment au capitaine du guet, portiers et autres commis pour la garde des portes de la presente ville de y accourir pour les empêcher, prendre et constituer prisonniers toutz ceulx qui se trouveront contrevantz au present arrest, mener et conduyre es prisons de lad. ville pour y estre detenus jusques à ce que autrement en soit

ordonné; et néanmoinsz declare la cour que la peyne de mort portée par les ordonnances et present arrest sera exécutée contre ceulx qui se trouveront vivans, quelque Juste querelle qu'ilz puissent prétendre; et oultre les corps de ceulx qui mourront ausd. combatz seront mis aux potances et fourches patibulaires par l'exécuteur de la haulte Justice. Et afin que aucung n'en prétende ignorance, ordonne que le present arrest sera leu et publié à son de trompe par les lieux et cantons accoustumés de la present ville par vertu de simple dictum sans lever autre commission en forme, attenden la matière dont est question, enjoignant au seneschal, vice seneschal de Guyenne, ses lieutenans, maïres et juratz de lad. ville et à toutz autres officiers de tenir la main à l'observation du present arrest. (Signés) DEYMAN, DE LANVIÈRE.

Bu 18 février 1585; et advenant le XIX<sup>e</sup> dud. mois, led. arrestz a esté publié avec les trompettes d'argent par Luvergne, huisnier, assisté de six autres huisniers et du capitaine du guet avec ses archiers.






**FABLES**
  
 DE  
**LA FONTAINE**

**LE MULET**  
**SE VANTANT DE SA GÉNÉALOGIE.**

Le Mulet d'un Prélat se piquoit de noblesse,  
 Et ne parloit incessamment  
 Que de sa mere la Jument,  
 Dont il contoit mainte prouesse.  
 Elle avoit fait ceci, puis avoit été là.  
 Son fils prétendoit pour cela,  
 Qu'on le dût mettre dans l'histoire.  
 Il eût crû s'abaisser servant un Médecin.  
 Étant devenu vieux, on le mit au moulin.  
 Son pere l'Ane alors lui revint en mémoire.

Quand le malheur ne seroit bon  
 Qu'à mettre un sot à la raison,  
 Toujours seroit-ce à juste cause,  
 Qu'on le dit bon à quelque chose.



DYNASTIES d'APOTHICAIRES  
de BORDEAUX, de BAYONNE, de RAUZAN et d'ailleurs

-----



BLASON DE LA CORPORATION  
DES APOTHICAIRES DE BORDEAUX

C'est d'une suggestion de notre collègue, Marcel DOUYROU, Président du Cercle généalogique du Pays-Basque et Bas-Adour, qu'est née cette modeste étude.

En effet, sur sa demande, j'étais amené à m'intéresser à la lignée des ROCHET, apothicaires bordelais.

Cette recherche, venue compléter celle menée à Bayonne par notre collègue, sur le même sujet, n'a pour seule prétention que de montrer, s'il en était besoin, les liens ayant pu unir des membres de cette Corporation et les intérêts communs débouchant sur ce que l'on pourrait appeler des dynasties d'apothicaires.



Pour la commodité de cet exposé, je numérotai les ROCHET par I, II et III dans l'ordre de succession.

Pierre I ROCHET, bourgeois de Bordeaux (lettres du 29 mars 1656 (1)),  
Me Apothicaire, épouse Jeanne FAURIE.

Cette union est prolifique puisque naissent, dans la paroisse Saint-Siméon de Bordeaux :

- le 22 février 1655, Marie ;
  - le 15 octobre 1658, Thérèse ;
  - le 2 novembre 1659, Salomon (parrain, Me Salomon ROCHET, curé de Casteide-Candau, diocèse de Lescar) ;
  - le 8 novembre 1660, Catherine (parrain Salomon ROCHET, apothicaire, peut-être un parent de son père) ;
  - le 23 janvier 1662, Maaeleine ;
  - le 21 janvier 1664, Estienne ;
  - le 24 janvier 1666, Pierre II (qui suit) ;
  - le 8 septembre 1671, Estienne ;
- et encore Agnès, Bertrande, Rose (+ 19 juin 1671 à 4 ans) et Jeanne (+ 8 mai 1677 à 20 ans), ainsi que Marie.

...

1 - Le Livre des Bourgeois de Bordeaux, conservé aux Archives municipales de Bordeaux, relate que lorsque Pierre ROCHET présenta, le 4 mars 1762, les Lettres de Bourgeoisie de son ayeul Pierre ROCHET, Me Apothicaire, du 20 mars 1656, celles-ci furent déclarées nulles comme non inscrites sur les Registres de l'Hôtel de Ville ainsi que la prestation de serment. Ceci renvoie à la vieille querelle opposant les Jurats aux Apothicaires, depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle au moins, qui s'était achevée par l'ordonnance des Jurats du 19 février 1657 prescrivant que nul Apothicaire ne pourrait être reçu Bourgeois.

Pierre I ROCHET meurt le 7 octobre 1684, à Bordeaux. Son corps est inhumé dans l'église Saint-Siméon, sise actuellement p lace Camille-Jullian - édifice aujourd'hui à usage de garage.

L'une de ses filles, Marie, convole en justes noces (C.M. 30 décembre 1690, Me Caussade) avec BRUN, bourgeois et marchand de Castelnau (de Médoc).



Pierre II ROCHET, Me Apothicaire, apparaît pour la première fois dans le minutier de ce même notaire, le 26 février 1692, comme signataire d'une délibération de la Cie des Apothicaires de Bordeaux, placée sous le vocable de Saint-Michel Archange, acceptant l'offre du curé de Sainte-Colombe d'y réinstaller son siège et l'autel de Saint-Michel qui avaient été provisoirement déplacés dans la chapelle de Sainte-Madeleine sise au bout de la rue du Mirail, en face de la place du May, pendant les travaux de construction de la nouvelle église Sainte-Colombe, l'ancienne, menaçant ruine, ayant été démolie en 1691 (2).

Le 15 février de la même année, en qualité de bayle de la Compagnie, il avait signé une autre délibération décidant de racheter au Roy, pour 792 L. cette charge qui venait d'être créée (Le bayle, désigné à partir de 1705 sous l'appellation de Syndic, était un administrateur chargé de la police intérieure de la Compagnie, de représenter celle-ci et de gérer ses finances).(3)

Le 6 avril 1693 nous le trouvons encore signant une délibération approuvant les nouveaux statuts de la Compagnie qui ne seront d'ailleurs homologués par le Parlement que le 2 mars 1697 (4).

En juillet de la même année il est signataire de la décision de la Compagnie de recevoir Me Apothicaire le Sr Pierre FERBOS, fils de Guillaume, lui-même apothicaire.

Les 25 et 27 février 1694 il s'appose à ce que sa mère, qui ne l'oublions pas est veuve, dispose des sommes provenant de son contrat de mariage avec feu Pierre I.

Le 16 janvier 1696, pour préserver ses droits sur le plan professionnel, il fait opposition à la vente de l'hérédité du Sr CAPETANT tant qu'il n'aura pas été payé des 171 L. qui lui sont dues.

...

2 - Registres des délibérations de la Confrérie pour les périodes 1690-1745 et 1745-1773 (A.O. 33 Fonds de l'intendance).

3 - Ces créations de charges n'avaient qu'un intérêt fiscal. En 1696 fut créée celle d'auditeur des comptes rachetée 1200 L. ; en 1725 celle de Receveur des coffres, qui tenait compte des médicaments et pansements dits "coffre de chirurgie" que les apothicaires fournissaient à la Marine et percevait une taxe sur chacun d'eux ; enfin, en 1745, celles de six inspecteurs et contrôleurs d'arts et métiers taxées à 2134 L.

4 - Ces statuts régiront la Corporation jusqu'à sa suppression, en 1791.

Sa soeur Agnès n'est pas plus tendre que lui en affaires. C'est ainsi que leur soeur, Marie, épouse de BRUN, étant décédée, Agnès demande à son beau-frère, qui s'y oppose d'ailleurs, les habits, coiffures, écharpes que lui a légués Marie par testament du 18 mai 1693, en dédommagement des soins reçus à Castelnau, lors de sa maladie (acte du 10 mai 1696).

Quelques mois plus tard, Pierre II ROCHET, bourgeois de Bordeaux et Me Apothicaire, épouse (C.M. 26 septembre 1696 Me PALOTTE) Dlle Marguerite DELBOEUF-BERRICHON (5).

On peut penser qu'en bons bourgeois ils disposaient d'un pied-à-terre hors les murs car aucun des enfants du couple ne semble être né à Bordeaux.

Lorsque sa seconde soeur Marie s'unit (C.M. 19 janvier 1697 Me CAUSSADE) à Pierre BORDENAVE, huissier audiencier à la Cour de Bordeaux, fils de Me Bertrand, Procureur d'office de la Comté d'Ornon, et de Marie PAGEOT, il est témoin avec leur soeur Bertrande.

Dès le 20 août, Agnès, encore ! reçoit quittance de son nouveau beau-frère pour prix d'un habit fourni à Marie.

Pierre II, de son côté, toujours près de ses intérêts, s'est déjà inquiété de ce qui peut lui revenir sur la dot de 3.000 L. de son autre soeur, Marie, décédée.

Pourtant sa situation est reconnue sur la place puisque, le 15 mai 1698, la Compagnie, assemblée chez lui, l'ancien syndic, lui demande d'avancer 400 L. qu'elle doit au Sr BONNET, notaire, et s'engage à les lui rembourser avec les intérêts. (La situation financière de la Compagnie, nous le verrons, était souvent mauvaise).

D'ailleurs, le 30 mai, il prend en apprentissage, par contrat, Estienne MONTET, fils de Raymond, médecin, présenté par son frère, Pierre MONTET, étudiant en médecine (6).

Le 12 février 1699, il prête cette fois 750 L. à Dlle Marie SIRON, épouse de Sr Mathieu SAINT-MARC, bourgeois et marchand de Bordeaux, demeurant rue du Pas-Saint-Georges, un voisin !

Le 17 février 1701, c'est de nouveau en qualité de Syndic de la Cie qu'il agit.

Ainsi, le 1er mars, fait-il sommer la veuve de Sr CHAUMETTE de cesser l'exploitation de l'officine d'Apothicaire exploitée, jusqu'à une dizaine de jours de cela, par le défunt qui y avait été autorisé à titre personnel par le Roy, le 25 juin 1685, en raison de son abjuration (!).

Toujours jaloux de ses intérêts, c'est le Sr ROBERT qu'il somme, le 1er août, de ne pas se déssaisir de ses biens avant de lui avoir payé les drogues, pansements et médicaments qui lui sont dus.

...

5 - De cette union naîtront, dans un ordre de progéniture que je n'ai pu découvrir : Rose (o ca 1709) ; Pierre III (qui suit) ; Marianne, dite aussi Marie ; autre Marie ; Thérèse ; Bernard ; autre Pierre.

6 - L'apprentissage durait 7 ans - 5 ans pour les fils de maître - dont 3 ans d'apprentissage proprement dit et 4 de pratique en qualité de garçon. Les apothicaires recevaient aussi quelques "cours" de la part de médecins désignés à cet effet qui leur lisaient des traités de pharmacie. Ils pouvaient aussi profiter du Jardin des Plantes de la Faculté de Médecine créé en 1629.

Lorsque, le 10 décembre, sa soeur Bertrande convole en justes noces (C.M. 25 novembre 1701, Me CAUSSADE) avec François CHAMANS, Apothicaire, demeurant à Bordeaux, paroisse Saint-Seurin, natif de Caunes, diocèse de Narbonne, fils de Sr Antoine, bourgeois, et de Anne CLAPIE, sa mère lui donne quittance des 110 L. qu'il a versées à titre d'acompte sur la dot.

La succession de Pierre I ROCHET est enfin liquidée le 8 juin 1702. Estimée à 15 200 L. - une jolie somme ! - elle donne lieu à une transaction entre la veuve et ses enfants.

Dès le 8 juin, Pierre II réclame à son nouveau beau-frère une sûreté consécutivement à cette opération.

Le 5 avril 1704, c'est le Sr FAYET, avocat à la Cour, qu'il fait assigner en paiement de 300 L. dues pour pansements et médicaments (le "tiers-payant" n'existait pas !).

Répondant à une demande des médecins, la Compagnie des Apothicaires prend, le 19 juillet 1706, une délibération dont il est signataire ; il s'agit de l'élaboration d'une nouvelle pharmacopée. Dans le cadre de cette affaire d'importance, il se charge "des conserves, poudres, fleurs et loochs (médicaments ayant la consistance du miel) (7).

Le 4 septembre, notre Me Apothicaire loue à Pierre LAFITTE, bourgeois de Bordeaux, une maison sise rue et paroisse Saint-Siméon, 280 L./an.

Malheureusement, le 11 décembre, sonne le glas de Jeanne FAURIE, sa mère, qui va rejoindre Pierre I en l'église Saint-Siméon.

La Compagnie des Apothicaires se plaignait, depuis fort longtemps, d'une concurrence déloyale de la part des religieux et plus particulièrement des couvents dont certains disposaient d'une apothicairerie destinée, non seulement auxdits religieux, mais utilisée aussi pour soigner des malades "civils". (8)

Or, le 4 janvier 1709, la compagnie s'assemble en l'église Sainte-Colombe car elle a enfin une preuve, sous la forme d'une opposition et d'une assignation, donnée à la requête du Syndic et des Frères minimes à Dlle Arnaude JANDREAU qui avait reçu des remèdes du couvent ainsi que sa soeur et ses domestiques et ne les avait -semble-t-il - pas payés.

Devant ces faits la Compagnie décide, la chose étant préjudiciable à ses intérêts, que le Sr ROCHET, ancien Syndic, fera les poursuites nécessaires. (9)

Mais, toujours en difficultés, cette même Compagnie emprunte à notre Me Apothicaire, le 17 septembre, la coquette somme de 1 000 L. pour payer une taxe dont elle est frappée (10).

(à suivre)

- 7 - Le premier Codex, ou Pharmacopée, de Bordeaux fut publié en 1643 mais, incomplet, il méritait d'être perfectionné et même actualisé régulièrement.
- 8 - Ils se plaignaient aussi des chirurgiens dont plusieurs furent, au cours des ans, poursuivis en justice. Pourant ces derniers étaient assez mal à l'aise pris entre les médecins et les apothicaires qui, défendant chacun leurs droits, les limitaient aux saignées et aux pansements.
- 9 - Il faut rappeler qu'une Ordonnance du Lieutenant général de Guyenne, en date du 9 décembre 1678, homologuée par le Parlement le 26 juin suivant, interdisait aux moines et religieux de fournir des remèdes hors de l'enceinte de leur couvent. Ceux-ci avaient réagi et obtenu que cette Ordonnance soit cassée le 28 juillet 1691. Les apothicaires ayant adopté de nouveaux statuts (voir supra) obtinrent un Arrêt du Conseil du Roy cassant un Arrêt du Parlement du 19 juillet 1698 qui leur était défavorable et défendait aux Religieux d'exercer la pharmacie à Bordeaux, ce qui ne mit d'ailleurs pas fin aux difficultés ni aux procès, comme nous le voyons, Bordeaux comptant une douzaine d'apothicaires dans les couvents.
- 10 - Elle lui empruntera encore autant en 1713, en raison de l'augmentation des taxes, ce qui l'amènera en 1718 à demander 2000 L. aux Religieuses de Sainte-Ursule pour se libérer des sommes dues tant à Pierre ROCHET qu'aux bénéficiers de Saint-Pierre. Pour servir les revenus alors dus aux Religieuses la Compagnie décide, le 6 mai 1718, de taxer de 2 L. chaque apothicaire faisant un "coffre de chirurgie" pour la Marine. En 1793, la Cie devait encore 4.000 L.

## QUAND LES PRÊTRES SOIGNAIENT LE CORPS

-----

Les hasards d'une recherche à CARCANS (33) m'ont donné l'occasion de trouver, dans un registre paroissial (G.G.5), entre les actes enregistrés, au fil des jours, par le curé, plusieurs pages consacrées aux remèdes.

Malheureusement rognées, lors des travaux de reliure déjà anciens, leur lecture est difficile.

J'en extrait, à votre intention, les notations les plus complètes :

"suite des poudres de James (?) :

### Dans les fièvres qui attaquent les nerfs

"Ces maladies a qui on donne le nom d'hipocondre aux hommes et vapeurs chez les femmes, s'appellent aussi fievres nerveuses ; les remedes dont on se sert dans ces maladies sont des ca(..) et des liqueurs fortes ce qui les a fait appeler remedes (pour) les nerfs mais ce ne sont que des palliatif, come toutes maladies ces maladies sont occasionées par des fievres act (..) et cachées, les poudres sont le meilleur remede qu'on puisse donner en pareil cas, la meilleure metode est de ..."

### Pour les rhumatismes

"La méthode p<sup>r</sup> guerir la fièvre des nerfs guérit égalem<sup>t</sup> le rhumatisme chronique mais il est a propos de tirer peu de sang quoique cela ne soit pas toujours absolument nécessaire mais il faut traiter le rhumatisme (...).iderable come les fievres aigües quoi qu'il soit quelque fois nécessaire de saigner plus d'une fois."

### Pour les rhumes et la pulmonie

Personne n'ignore que le rhume est presque la source de toutes les fievres et que si on le neglige il produit (...) la pulmonie ; aussitot qu'on se sent enrhumé pour prevenir les mauvaises suites du rhume il (suf)fit ordinairement de prendre tous les soirs en se couchant un quart de papier (?) qu'on peut augmenter jusques a un tiers ou même la moitié si le quart ne suffit pas, mais si la toux est enraillée il est a propos de saigner et de tenir le ventre libre."

"Les fievres sont souvent accompagnées d'une diarrée qu'il est très dangereux d'arreter ou avec des oppiates ou avec des astringens ; la meilleur méthode de les traiter est de faire boire abondamment aux mallades de l'eau de poulet pour les faire vomir 5 ou 6 fois ce qui l'arrette ordinairement, mais si cella ne réussit pas lui donnera un lavem<sup>t</sup> d'eau de poulet pur et repetté d'heure en heure jusques a ce que la violance de la diarrée soit (...) ; ensuite on peut commencer a donner de la poudre et lui (donner) en même temps de l'eau de poulet après qu'il a (...)environ de septier, surtout s'il sentoit des maux de coeur ; si malgré l'usage de la poudre le mallade se trouve resserré il faut lui donner un lavem<sup>t</sup> p<sup>r</sup> lui procurer (...) selle par jour."

"La tete est souvent attaquée dans les Fievres, le mallade a (un) transport au serveau, il pert connoissance ou il a des con(...) la poudre fait bientot disparoitre ce sintome mais c(...) sont également dangereux et indomodes ; s'ils ne (...)premiere ou a la seconde doze il faut alors appliquer (aux) pieds des cataplasmes et les renouveler toutes les six ou huit heures jusques a ce que la tete soit tout a fait degagée."

Les cataplagmes se font ainsi :

" de graine de moutarde pillée, de rave d'Espagne, de chaque la même quantité  
 "un peu de levain et du meilleur vinaigre autant qu'il en faut p<sup>r</sup> faire un ca-  
 "taplagme ; lors qu'on est sur mer on peut substituer a la rave d'Espagne du  
 "haran salié d'Angleterre delaié avec la moutarde et du vinaigre."

"Il arrive quelquefois qu'après une fièvre violente il reste au malade pend<sup>t</sup> quel-  
 "ques jours beaucoup d'abattement et de langueur ; dans ce cas il ne faut pas  
 "continuer l'usage de la poudre ni même faire aucun autre remède ; si la cha-  
 "leur est modérée, si la langue est nette, si le poux est reguillier ou précipité  
 "et si l'urine dépose son sédiment avec uniformité, p<sup>r</sup> lors je crois que le  
 "malade n'a plus besoin que des soins ordinaires p<sup>r</sup> recouvrer la santé ; si  
 "cepend<sup>t</sup> le ventre n'estoit pas libre on lui feroit prendre demi once sel de  
 "globert ou de manne ou quelque autre purgatif qui n'agisse pas avec violence."

Dans la petite verolle :

"Lorsque la petite verolle est (...) je veux dire avant l'éruption ou 20 ou  
 "30 heures après qu'elle a commencé à paroître il est à propos de donner la moi-  
 "tié d'un papier ou bien 20 grains de la poudre jusques a ce qu'elle ait évacué le  
 "malade ou par haut ou par bas ou par les sueurs car c'est l'éruption qui doit  
 "guider ; quand l'opération est suffisante je ne conseille pas de continuer parce  
 "que la maladie parcourra toutes ses périodes sans peine ; mais si pendant  
 "le (temps) de la maladie la fièvre devient violente on peut (donner) des pe-  
 "tites doses de poudres pour l'abaisser comme 4 ou 5 grains ou davantage si  
 "cette dose ne suffit pas ; cette médecine n'enpeche pas qu'on ne prenne le soir  
 "des opiates qui sont souvent nécessaires dans la petite verolle."

Rougeole

"Ce que je viens de dire de la petite verolle peut s'appliquer a la rougeole  
 "excepté que les dozes et les évacuations doivent estre moindres ; il suffit que  
 "la malade ait une ou deux selles dans 24 heures et qu'on le tienne dans une  
 "sueur modérée ; dans cette maladie ces poudres previennent et arretent la toux."

Sendre de genests :

"Deux pintes eau de fontaine  
 "faites la bouillir l'espace qu'un quart d'heure  
 "dans un raie (?) de terre verni, joiné y au premier  
 "deux onces de sendre de genests en remuant  
 "par temps avec un petit baton pour  
 "empêcher que laditte sendre ne surnage  
 "dessus ; l'ayant retiré du feu remplissé (?) (ce)  
 "qui se sera fait pendant ce temps avec  
 "la même eau de riviere  
 "laissez reposer le tout deux fois 24 heures  
 "et la passeré par un linge et la laisseré  
 "encore reposer deux fois 24 heures et la (???)  
 "comme dessus, ensuite user pour boire, même aux repas."

Communiqué par Pierre DUPOUY

P.S.- Les éléments de registres paroissiaux constituant le G.G.5 ayant été reliés  
 dans un grand désordre, mêlant le XVII<sup>ème</sup> siècle et les premières décennies  
 du XVIII<sup>ème</sup>, il n'est pas possible de dater ce document qui paraît être  
 de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup>.

QUELQUES MESURES ANCIENNES  
EN BORDELAIS

-----

Dans les numéros 15 et 16 de notre Bulletin, j'avais donné diverses indications concernant les mesures anciennes en Bordelais.

La lecture de l'ouvrage remarquable de Gérard AUBIN "La Seigneurie en Bordelais au XVIIIème siècle d'après la pratique notariale (1715-1789)", paru aux Publications de l'Université de Rouen et qui est entré dans notre bibliothèque de prêt me donne l'occasion de compléter les articles précités par les éléments suivants :

Mesures de superficie :

Journal de Bordeaux .....	0 ha 32 .....	32 règes de 12 carreaux
" du Fronsadais et du Cubzaguais .....	0 ha 43 .....	16 onces de 72 carreaux
" de Libourne .....	0 ha 36 .....	20 brasses de 12 carreaux
" de l'Entre-deux-Mers .....	0 ha 28 .....	32 règes de 16 carreaux
" de Saint-Emilion ....	0 ha 32 .....	24 brasses de 7,5 carreaux
" de Puynormand .....	0 ha 47 .....	24 brasses de 12 carreaux
" de Blaye .....	0 ha 36 .....	72 carreaux
" de Benauges .....	0 ha 27 .....	12 lattes de 12 escats
Sadon du Médoc .....	0 ha 079 .....	19 règes de 100 pas carrés
Homme de vigne de Bègles ....	0 ha 04	
" " de St-Macaire	0 ha 046 .....	2 lattes

Mesures de capacité

a) liquides	Barrique bordelaise .....	220 à 230 litres
	Pipe .....	2 barriques
	Tonneau .....	4 barriques
	Tierçon .....	2/3 de barrique
b) grains	Boisseau de Bordeaux .....	80 litres environ
	1/4 de boisseau	
	1/8 de boisseau	
	cuiller .....	1/16 de boisseau
	picotin .....	1/32 de boisseau

Du même ouvrage, voici quelques monnaies bordelaises

1 denier bordelais	= 1 obole = 1/2 denier tournois
1 sol bordelais	= 7 deniers tournois 1/4
1 pite	= 1/4 de denier tournois
1 livre bordelaise	= 12 sols tournois
1 liard	= 3 deniers = 1 ardit
1 carolus	= 10 deniers.

ainsi qu'un glossaire, couet mais très utile :

AFFE VAT .....	tenancier
AUBAREDE .....	plantation d'aubiers ou de saules
BARRAIL .....	prairie
BASTES .....	réipients servant au transport de la vendange
BEGUEYRIEU .....	redevance équivalant au fouage
BOURDIEU .....	parfois bâtiment d'exploitation ; le plus souvent, dans un sens plus large, unité d'exploitation assez étendue
CIVADAGE .....	redevance, à l'origine payée en avoine, versée au seigneur en contrepartie de la jouissance des padouens



COLAC .....	saumon
COURREGE .....	rang de vigne
CREAC .....	esturgeon
DOUIL .....	vaisseau vinaire, cuve
EXPORLE .....	droit de mutation à changement de seigneur ou de tenancier
JOUALLE .....	mode de plantation où les rangs de vigne alternent avec des places vides cultivées en céréales, légumes ... par opposition aux vignes pleines ou "à suite"
MANOEUVRE .....	corvée
MAYNE .....	dans un sens large, unité d'exploitation, héritière de l'ancienne manse ; dans un sens plus étroit, maison d'habitation avec ses dépendances immédiates et les terres attenantes
PADOUEN .....	pâturage communal
PADOUENTAGE ....	tantôt droit d'usage sur les padouens ; tantôt la redevance payée en contrepartie
PLANTIER .....	section du terroir couverte de vignes, parfois d'aubiers
QUARTIERES .....	redevance levée par l'archevêque sur les dîmes
REGE .....	parfois un sillon ; parfois une mesure de superficie
TENEMENT .....	parfois unité d'exploitation ; plus souvent partie du terroir grevée d'un sens collectif.

Communiqué par Pierre DUPOUY



### BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE

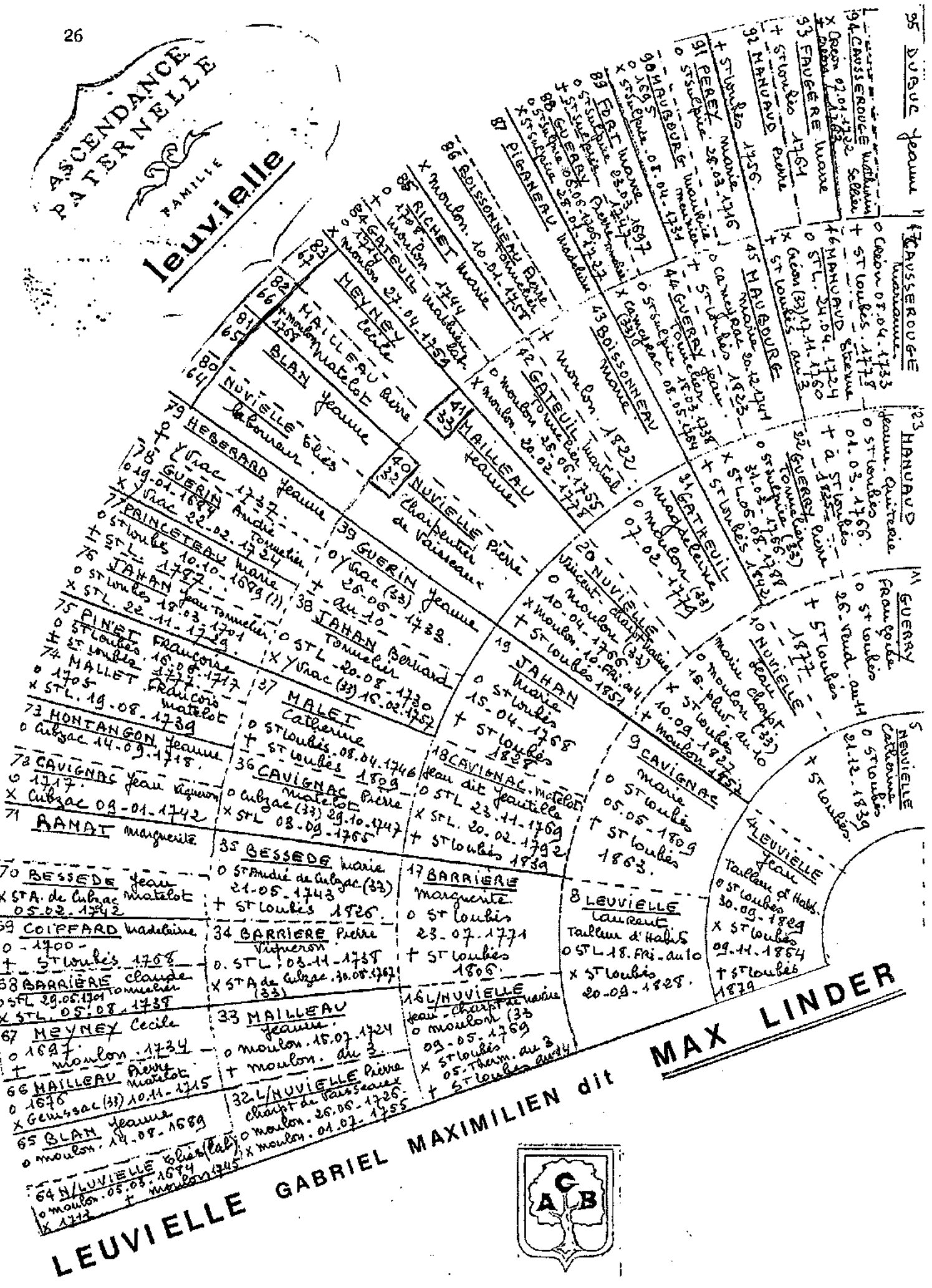
subventionnée par la Ville de Paris

3, rue de Turbigo 75001 PARIS  
Tel. 42 33 58 21

#### HEURES D'OUVERTURE

MARDI	12 h - 18 h
MERCREDI	14 h - 20 h
VENDREDI	14 h - 18 h
SAMEDI	Matin sur rendez vous

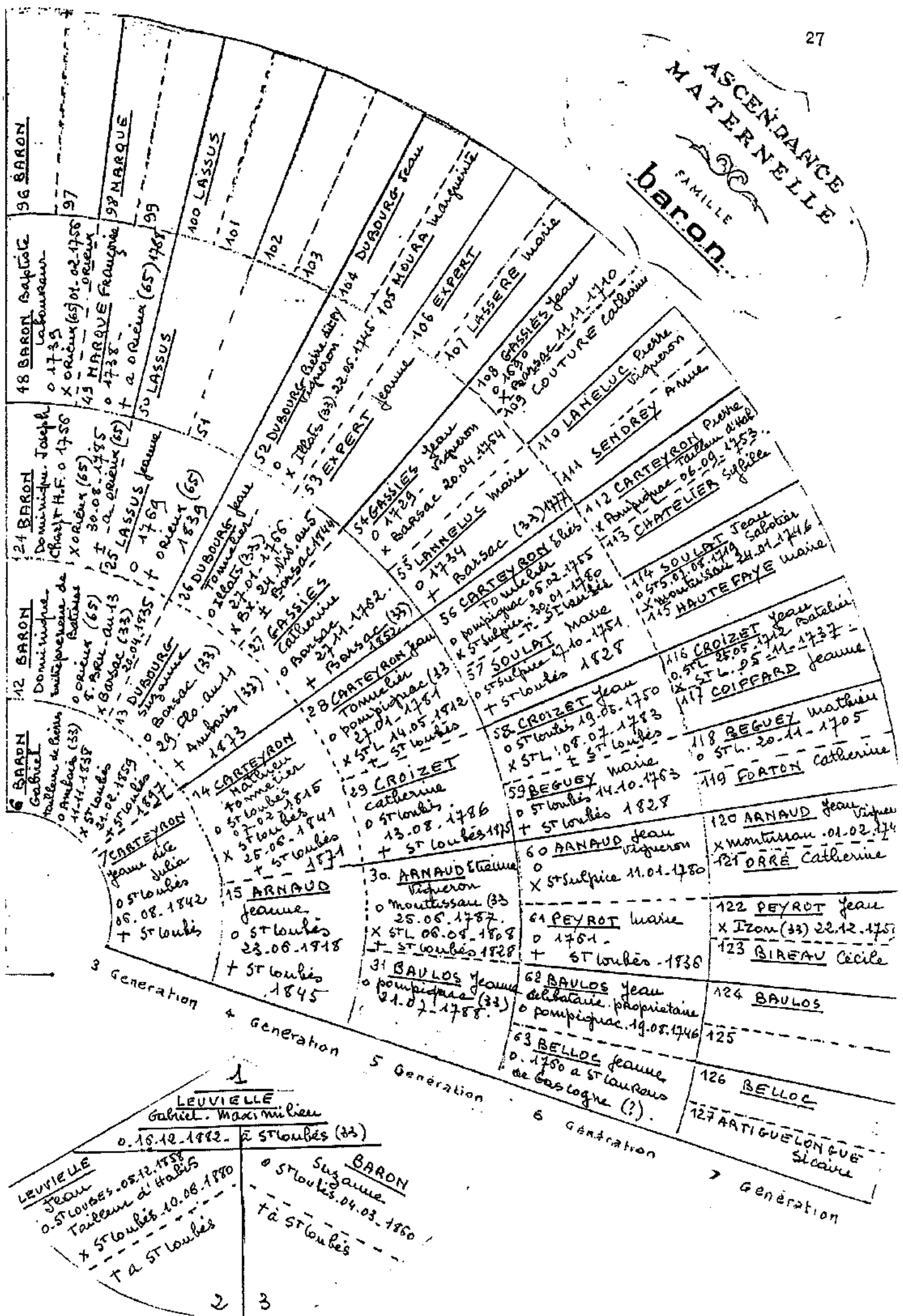
La 1ère visite est gratuite. A la 2ème visite il faudra acheter une carte de lecteur. Elle coûte 150 Frs et elle dure 12 mois



LEUVIELLE GABRIEL MAXIMILIEN dit MAX LINDER



ASCENDANCE  
MATERNELLE  
FAMILLE  
BARON



1 Generation  
2 Generation  
3 Generation  
4 Generation  
5 Generation  
6 Generation  
7 Generation

- Paroisse St Louis, suite, (mariages).
- 22/08/1792 - Antoine LAROUSSINIE, chaudronnier, natif de et Sulpice de Vezac district d'Aurillac fils de + Nicolas et de Marie-JANVIER, avec pétionille LAFAYE fille de + François et de Anna PERISSON.
- 12/09/1792 - Jean-Pierre JACQUEMY fils de Barthélémy et de Jacqueline MAGNIN, habt de Ganave, avec Claire SIMONNETY fille de François et de Françoise GUVRIE, native de Dijon en Bourgogne.
- 00/09/1792 - Pierre BEGAT, habt Tonnais, fils de Pierre et de Jeanne GUERIN avec Belle Marie CHAUVIE (7).
- 26/09/1792 - Sieur Lorand Paul LECOMTE, marchand, fils de + Lorand et de Della Marie-Suzanne CLERON natif d'Orléans, avec Jeanne CHARIOL.
- 10/10/1792 - Sieur Jean CAZEMAVE natif de Salles Basses-Pyrénées, fils de Pierre et de Marie CAZEBONE, avec Marie-BAROS-~~s~~.
- 10/10/1792 - Michel BRICON, graveur, fils de + Gabriel Joseph et de Marie-Anne VERNE, natif de et Evienne du Mont de Paris, avec Marie-Bath PANTOU.
- 00/10/1792 - Pierre ARCEUIL, masson, fils de Jean et de Marie CRAGNALL, natif de Ralignac en Angoumois dept de la Charente, avec Anne BENIN.
- 31/10/1792 - Léonard LASCOUSOLAS, natif Dessoubiers Haute-Vienne, fils de ← Pierre et d'Anne GERT, avec Jeanne ROUX.
- 09/11/1792 - Jean-Louis BROCA, marchand, natif de Panzen-Hautes-Pyrénées, fils de + Charles et de Margte PRAT, avec Anne MAUTEFAYE.
- 12/11/1792 - Louis GOSSENT, tailleur, natif L'Aîsée dept de Meuse, fils de Jean-Pierre et Marie-Cath LECOUE (7), avec Magd QUITTE.
- 12/11/1792 - François LAPEIRE de la pisse et Jean de Luc Basses-Pyrénées, fils de Gernard et de Marie ETCHEVERRY, avec Françoise MOUTSEY.
- 27/11/1792 - Frédéric GUGGOLTE (35ans) natif de Sultzfeldt dans le Palatinat, cordonnier, fils de Jean-Christophe, boucher, et de Margte-Magd WETTNERNE dt à Sultzfeldt, avec Marie-Anne DAVID (36ans) native de La Tremblade Charente-inférieure, fille de chambre chez le citoyen Pierre Desclaux, fille de Pierre, marchand graisseur, à la Tremblade et de + Suzanne SEIGNEY.
- 29/11/1792 - Joseph Marie PAGES DUTRAVEL (24ans) natif de et Georges des Marsis district de Lavaud-Iarn, propriétaire de + Jean-François et + Roze Revel, avec Denise suzete RAYNAUD (19ans) fille de Jean, négociant, et de Françoise FEMELON.
- 30/11/1792 - Jean MOURGUES (29ans) natif de Ivrysc district de Valence Lot et Gatenne, tonnelier, fils d'Antoine, pressoir d'huile, et d'Anne BROUSSE, avec Cath LARDIT (28ans) native de Velins de Montrevel fille de Jacques, laboureur, et de Marie BOUTY.
- Paroisse St Louis : naissances
- 05/08/1791 - Marie Ephrasie MACCARTHY, fille de Jean citoyen et de Cécile Véronique BYNE(?) MACCARTHY, n. J. Dominique OBYNE (?) citoyen de Dublin en Irlande, oncle maternel, représenté par Denis Edouard MACCARTHY son frère (Sans), m. Eléonore MACCARTHY HYAN(?), tante maternelle, de Carlou en Irlande représentée par Cella Marie Emilie FALLET.
- 05/11/1791 - Pierre Marcel POQUET, né à Paris père et Médard Faubourg et Marcel, fils de Jean et de Marie HEYLON. m. Charlotte POQUET.

Paroisse et Louis, suite, (mariages).

04/12/1792 - Jean LIMOUSIN (33ans) natif de la Rochelle, capitaine de navire, fils de Jean, garde magasin de la république, et de + Margte LAFRISLIERE dt à Rochefort, avec Marie ANTIHAN (25ans).

08/12/1792 - François Bernard BOYER FOMFREDE (25ans) fils de + Pierre et de Marie JOURNU, avec Marie-Anne BARRERE (15ans et demi) née à Cadix Espagne, fille de + Jean et de Jeanne Geneviève LAFARGE.

18/12/1792 - Arnaud ANDRAUD (27ans) né à 8X, capitaine de navire, avec Françoise VIARD (24ans) née au Heurz fille de + Robert Philippe, architecte, et de Marie CUSSON habt au Heurz.

30/12/1792 - Jacques MILLENT (29ans) natif de l'Isère électorat de Trèves, tonnelier, fils de Jean Adam, cordonnier, et de Anne QUESSEN habt l'Isère, avec Margte LAPORTE (27ans).

31/12/1792 - Pierre LAFON (37ans) né à Sers district de Lauzin, menuisier, de + François, cordonnier, et de Antoinette MONMEROT, habt Lauzin, avec Jeanne BEDOURET (25ans) née à 8X.

ETRANGERS A NOTRE REGION: BORDEAUX

M. BAFFAUD

- Paroisse ST LOUIS & mariages .
- 10/01/1792 - Jean DAVID, tonnelier habt St Martial fille de Jean et Cath MAUVERT, avec Elisabeth DAUVIGNAC fille de Pierre et de Jeanne PHORE (?).
- 10/01/1792 - Jean MARCON fille de + Jean et de Péronne LESSENE (?) de la pèse de Monvallin en Quercy, avec Jeanne JOURNÉAU fille de + Bernard et de Jeanne DESROUSE de Ste Croix.
- 14/01/1792 - Marc MARAT fils de Jean et de Marie DUPUY de la pèse de Allemond en Périgord, avec Jeanne BIÈRE vve en premières noces de Pierre PÉMEROL et en 2èmes nocces Jean LARNAUDIE fille de Louis et d'Elisabeth CASTET.
- 15/02/1792 - René SOUVIGNON, metelot, fille de Jacques et de Jeanne TOUCHES natif de Nrre Dame de Gouf diocèse de Poitiers, avec Cath MATHEU vve de Pierre ALBERT, native de Limoges fille d'Antoine et de + Margte DITREFFIT (?).
- 15/02/1792 - Jean LASSERE fils de Guillaume et d'Anne MAURUT (?) de Sardignes diocèse de Lectoure, avec Louise GUYO fille de Marc et Jaquette ALLINE (?) de Guiranda ou Duranda diocèse de Nantes.
- 14/02/1792 - Vincent BOUCHE fils d'Etienne et de + Marianne FACEY de la pèse de Lomen diocèse d'Auch, avec Jeanne DAUDON fille de Bernard et de Jeanne DRYAS de la pèse de Listrac en Médoc.
- 16/02/1792 - Vincent Dominique VALADE préparé aux éduanes nationales fils de Barthélémy et de + Marie Elisabeth BIONNE (?) natif de Salusse en Piémont, avec Marie CHAUVET fille de Jean et de Jeanne VILLETTE native de Monseigneur diocèse de Bx.
- 15/02/1792 - Nicolas JULLIEN, tonnelier, fils de + et d'Anne LAGRANGE natif de Leviñac en Agenois, avec Margte LAMBERT fille de Pierre et de Jeanne FONTEINEAU native de St André de Cubzac (33).
- 16/02/1792 - Bertrand LECUSSAN, boulanger, natif de Montouillou Haute-Garonne, avec Maria SIBADEY vve de Bernard BOJAU fille de Jean et de Jeanne HOSTIN native de la pèse St Saurin.
- 21/02/1792 - Antoine CARRIER, boulanger, natif de L'Arresset, fils de Raimond et FAFFON (?) habt pèse Ste Eulalie, avec Marie LESLESQUES native d'Ambarès (33) fille de Jacques et de Marie BARON.
- 24/02/1792 - Guillaume BARRIER, cordier, natif de Tonneins fils de Pierre et de Marie BETAUBE, habt pèse St Louis de Bx, avec, Renée CHARBERLIN fille de + Jean et d'Anne HOSSARD.

Paroisse St Louis, suite, (mariages).

- 28/03/1792 - Sieur Henry Abraham David GALLAY, négociant, natif de Vaux canton de Berns en Suisse fils de Sieur Etienne et de della Jeanne GRANGER, habt pèse St Dominique Bx, avec Delle Marie Justine DENAGISCARDE fille de sieur Pierre et Delle Rose BARE de cette pèse.
- 25/04/1792 - Laurant SAUX, aarin, fils de Jacques et de Marie Jeanne MARTIN, natif de la pèse Cazeneuve district de St Gaudens Haute-Garonne avec, Française GRÉNIER fille de Jean et de Maria BORDEAU.
- 30/04/1792 - Pierre TAURIGNANT, gardien de navire, fils de barthélémy et de Jeanne BARTHÈRE, de Baussec district de St Gaudin, avec Jeanne GUERIN fille de + Jean et de Magdeleine DUVAL.
- 10/05/1792 - François MARION fils de + Jean et d'Henriette BEYSEU (?) natif de Montvallon district de Saurin, Lot, avec Suzanne BRUZAC native de St Maixent district de Bergerac, fille de Pierre et de Jeanne MOULINIER.
- 30/05/1792 - Sieur Jean MANSEAU natif de Jonzac (17), avec Jeanne PEREINTEAU(?).
- 05/06/1792 - Sieur Bertrand LALANDE DE PESQUE, raffineur, natif de St Martin de Valpailles, Lot et Garonne fils de + sieur Jean et de Delle Margte LAFAME (?), avec Delle Marie THUREAU native de Poitiers fille de + René et de Cath GIRARD.
- 06/06/1792 - Nicolas CUPAIN, garçon perroquier, natif de St Romain district d'Anquillème, fils d'Elis et d'Elisabeth DENIAC (?), avec Philippe CAUDROT native de St Martin de Mazerat et Emilion (33) fille de Pierre et de Laurence LABAN.
- 12/06/1792 - Jacques LABADIE, portefaix, fils de Pierre et de Thérèse LAPORTE habts Marssillon, Gers, avec Margte RIVIERE de St Martial fille de + Pierre et de Jeanne BELLAT.
- 19/06/1792 - Jean JOBERTIE, metelot, fils d'Antoine et de Marie LABORIE (?), natif de Ceronne Lot et Garonne, avec Française PESTEROT fille d'André et de Maria VINCENT.
- 02/08/1792 - Pierre MAZEYRAT, brossier, natif de St Martin du Billiac en Limousin fils de Jean et de Marie TROUCHE, avec Anne PELLET native de Blasimont district de la Réole (33), fille de Pierre et de Cecille RENIER.
- 15/08/1792 - Pierre BLOT, cordonnier, fils de Guillaume et de Margte MAGNEAUT habt Ste Claire de Lomagne, Gers, avec Anne DUCASSE native de + Pleux, Gers, fille de + Jean et de Marie CARROUE.
- 22/08/1792 - Sieur Jean-Louis LACHAUME, rouleur, natif de la pèse de Serd canton et Martory district de Gaudens Haute-Garonne fils de St Louis et de Marie-Thérèse SALES, avec Madeleine DUBRUS fille d'Antoine et de Thérèse MAINVIELLE.

## INVITATION A LA LECTURE

-----

P 200 LA SEIGNEURIE EN BORDELAIS d'après LA PRATIQUE NOTARIALE (1715/1789),  
par Gérard AUBIN

Cet ouvrage est l'édition abrégée - mais quel abrégé : 450 pages et près de 3000 notes - de la thèse de doctorat d'Etat en Droit soutenue par Gérard Aubin devant l'Université de Bordeaux I, en janvier 1981. La contraction a porté essentiellement sur les pièces justificatives et la bibliographie restreinte aux ouvrages intéressant directement le Bordelais.

Les chapitres de ce remarquable travail permettent de saisir son ampleur :

- L'alleu et les bordelais au XVIIIe siècle ;
- Les empiètements des puissances royales et seigneuriales ;
- Les éléments constituant la seigneurie ;
- Les droits féodaux ;
- Les droits seigneuriaux ;
- Méthodes et agents de l'exploitation seigneuriale ;
- Le poids de la féodalité ;
- Heurs et malheurs de l'exploitation seigneuriale ;
- Le souci du domaine ;
- La défense des droits.

Cet ouvrage passionnant, précis, permet de pénétrer dans le tissu, complexe et pourtant codifié, des relations entre seigneur et tenancier. Les survivances du Moyen-Age apparaissent à chaque page, pourtant lentement modifiées par l'usage, le droit et le poids de la coutume locale. L'image que l'on retient est bien éloignée de celle que l'on nous donne des années précédant la Révolution. L'évolution, en marche depuis longtemps, préfigure déjà les réformes qui seront décrétées à la fin du siècle.

P 204 VEIX dans les Monédières, par Jean VINATIER

Dans cette monographie l'auteur retrace l'histoire de son village de Corrèze à partir, non seulement des Registres paroissiaux qui permettent de remonter jusqu'au XVIIe siècle, mais surtout de documents d'archives, de traditions patiemment recueillies et de mille indices que seul l'amour de son "pays" lui a permis de découvrir.

(Cet ouvrage a été offert aux A.G.B. par M. Christian MAZENC)

D 28 HOMMES DE FER en PERIGORD, au XIXe siècle, par Yvon LAMY.

L'auteur, agrégé de philosophie, docteur de 3e cycle, présente dans cet ouvrage la vie puis la survie, jusqu'à son déclin, de la sidérurgie traditionnelle en Périgord.

...

Cette forme d'industrie, mis en place dès la fin du XVe siècle, à partir d'un potentiel minier, de ressources hydrauliques et forestières et d'une main-d'oeuvre possible s'étiolé à la fin du XVIIIe siècle. N'ayant pas su, ou pu, s'adapter à la révolution industrielle, malgré un sursaut sous la Monarchie de juillet et le Second Empire, elle ne résiste pas à la politique du Libre échange.

L'exemple de la forge de Savignac-Ledrier, dernier bastion familial qui a fermé ses portes dans les années 50, est étudié en détail avec ses mutations, ses modernisations toujours tardives, son exploitation mi-industrielle, mi-agricole, liée au cycle des saisons, l'hiver pour la forge, l'été pour la "réserve", le domaine du château ; les rapports entre maître de forge et main-d'oeuvre locale, les activités complémentaires offertes à une communauté rurale disponible ou qui se rend disponible pour assurer les multiples tâches gravitant autour de la forge et du domaine sont aussi mis à nu.

A la lecture de cette étude on perçoit la force des traditions, la valeur de savoir-faire que ne supplante pas encore la technicité dans une petite "industrie rurale" qui lutte désespérément pour finalement succomber.

----- 0 -----

NOTAIRES DONT LES MINUTES SONT DEPOSEES  
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA  
HAUTE-GARONNE  
SANS QU'ILS Y AIENT EXERCE LEURS FONCTIONS

-----

Un relevé des minutiers de notaires n'ayant pas exercé en Haute-Garonne, mais détenus par les Archives départementales de ce département, a été publié, dans son numéro 35, par le Cercle Généalogique du Languedoc, avec lequel nous échangeons notre Bulletin.

Vous pourrez consulter ce document très intéressant à notre permanence.

--- 0 ---

DEMANDE D'HEBERGEMENT

-----

L'un de nos collègues, adhérent des A.G.B., M. Jack MOURILLE, qui demeure à TOULON, 660, rue Antoine Groignard, et dont les origines sont dans le Sud-Ouest (Gironde, Dordogne, Charente, Landes) désire poursuivre ses recherches généalogiques.

Pour ce faire, il demande si quelqu'un pourrait lui louer, pour quelques semaines, en septembre ou octobre, une chambre pour célibataire.

Voilà une forme d'entraide qu'il serait souhaitable de développer.

Nous demandons à tous nos collègues de l'examiner et de nous faire part de leurs propositions le plus rapidement possible. Nous les en remercions à l'avance.

-- 0 --

Les bibliothécaires sont heureux de vous souhaiter une bonne rentrée. Tous les livres, bulletins et revues ont été mis en place.

En voici la mise à jour à la date du 6.9.1990.

- Livres SERIE P : appartenant à l'A.G.B. Prêt : 15 jours.

P 199 : La Terre des Seigneurs. Un siècle de la vie d'une famille  
Corse. Gabriel Xavier CULIOLI

P 200 : La Seigneurie en Bordelais d'après la pratique notariale  
( 1715-1789 ) Gérard AUBIN

P 201 : Sur les traces de Pierre et Michel BARADUC. R. BOGROS

P 202 : Introduction à la Paléographie - Centre Généalogique de  
Touraine.

P 203 : Mélanges Robert Joudoux - La civilisation Limousine.  
Revue LIMOUZI n° 100

P 204 : VEIX dans les Monédières Jean VINATIER

- Livres SERIE D : déposés pour un certain temps seulement par des  
adhérents A.G.B. Prêt : 15 jours

D 28 : Hommes de Fer en Périgord au XIX° siècle Yvon LAMY

- BULLETINS REGIONAUX :

ANJOU : Association Généalogique - N° 56

ARDENNES : Cercle de Généalogie et Héraldique - " Ardennes, tiens  
ferme ! " N°43

AUVERGNE : - " A moi Auvergne " - N° 51, 52

- " De Branche en Branche " - Saga - N° 11

- Revue de la Haute Auvergne - T 54

- " Arverni-Bituriges-Cubi " - N° 16

BOURBONNAIS, CENTRE : Cercle généalogique et héraldique - N° 46

BOURGOGNE : " Nos ancêtres et nous " - N° 46

SUD-BRETAGNE : Cercle généalogique - N°15

BRIE : Généalogie Briarde - N°9

CHARENTE : La recherche généalogique en Charente - N°33

CHARENTE MARITIME : -Généalogie en Aunis et Saintonge - N°11

- Aigrefeuille et son histoire - N°21,22

CORREZE : Mille et Une Sources - N°16

DEUX-SEVRES, VIENNE : Cercle généalogique " Hérage " - N°29

FINISTERE : Centre généalogique - " Le Lien " - N°34

GIRONDE : - C.G.S.O. N° 22

- Cahiers du Bazadais - N°87,88

- Cahiers Médulliens - N°13

- Echos du Vitrezais - N°11

- Cahiers du Vitrezais - N°73

HAUTE-SAONE : SALSA - N°33

ILE DE FRANCE : -STEMMA - N°46

- Nouvelles Racines - N°19

LANDES : - Centre généalogique - N°13,14

- Bulletin Société Borda - N°417

- Histoire et Généalogie Landaise - N°3

LANGUEDOC : Cercle généalogique - N°47

LORRAINE : Généalogie Lorraine - N°76

LOT-ET-GARONNE : Cercle Généalogique, historique et Héraldique N°20,21



MARCHE ET LIMOUSIN : " D'Onte ses " - N°48,49  
 NICE ET PROVENCE ORIENTALE : " QU SIEN ? " N° 20,21  
 OUEST : Centre Généalogique de l'ouest - N°62,63  
 PAS-DE-CALAIS : Association généalogique N°26  
 PERIGORD : - Cercle de Généalogie - N°18,19  
 - Bulletin de la Société historique et archéologique -  
 Tome CXVII - Tome CXVIII -  
 PICARDIE : -" Le généalogist Picard " - N°56  
 - Cercle généalogique de l'Aisne - " Axona " - N°9  
 PERCHE : Centre Généalogique - N°4 - NOUVEAU  
 PROVENCE : le Lys de Provence - N°24,25  
 PYRENEES ATLANTIQUES : - Cercle généalogique - N°22  
 - Cercle généalogique pays basque et Bas-Adour  
 N°7  
 - " Ekaïna " - N°33  
 HAUTES-PYRENEES : Société d'Etudes des sept vallées - N°21  
 RHONE-ALPES : Généalogie et Histoire - N°62  
 ROUERGUE : Vivre en Rouergue - N°71,72  
 VENDEE : " La Bouillaie des Ancêtres " - N°37,38  
 VICHY-CENTRE : Salon généalogique - N°11

- BULLETINS ECHANGES HORS FRANCE :

CANADA : Memoires de la Société généalogique Canadienne Française N°41  
 LA REUNION : Centre généalogique de Bourbon - N°28  
 CARAIBE : Généalogie et Histoire - N°17,18,19

- BULLETINS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS :

S.N.C.F. : Cercle généalogique des Cheminots N°20  
 P.T.T. : Cercle généalogique - N°43  
 BANQUE DE FRANCE : Section Généalogie -"Généa" - N°13,14  
 CAISSE D'EPARGNE : Les nouvelles généalogiques de l'Ecureuil - N°32  
 INRA : Bulletin de la Commission Généalogie - N°15,16  
 C.G.M.I. : Cercle généalogique du Ministère de l'Intérieur - N°8  
 ARMEMENT : Club sportif et artistique - N°5, N°spécial: Répertoire des  
 Patronymes

- REVUES ET MAGAZINES :

GE-MAGAZINE : N°84  
 REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE : N°68,69  
 ARCHISTRA : N°95  
 CAHIERS DE L'IROISE : 1990: : 1,2,3  
 GIRONDE-MAGAZINE : N°21  
 MEMOIRE DE BORDEAUX : Compte-rendu du 3.5.90 - Commission Culture 14.6.90  
 HISTORAMA : N°73  
 LE TEMPS RETROUVE : N°43,44,45  
 CERCLE D'ETUDES ET DE CULTURE FRANCAISE : N°389  
 GIRONDES : Conseil Général de la Gironde : N°5

**Une Nouveauté... Une Nouveauté... Une Nouveauté...**

*La Centrale de Généalogie Appliquée présente une nouveauté :*

**L'AGENDA GÉNÉALOGIQUE 1991**

Il sera votre véritable compagnon de route pour l'année 1991.

Outre les renseignements calendaires traditionnels, vous aurez en permanence près de vous ceux propres à la recherche généalogique :

- les adresses des Dépôts d'Archives Départementaux,
- les adresses des Cercles Généalogiques,
- la concordance entre les Provinces anciennes et les Départements actuels,
- le calendrier républicain,
- etc...

Un AGENDA de 136 pages, format pratique 13,5 x 21 cms vendu 125 Frs en Librairie ou à un prix préférentiel auprès de votre Cercle pour une commande groupée.

LA CENTRALE DE GÉNÉALOGIE APPLIQUÉE - 11, rue de Tauxia - 33000 BORDEAUX

## NECROLOGIE

-----

La Généalogie vient de perdre, à Bordeaux, l'un de ses plus ardents défenseurs.

En effet, M. TOUSSAINT nous a quitté le mois dernier.

Combien d'entre nous lui doivent d'avoir découvert la Généalogie. Il avait pris en charge, dans le cadre de l'Université Inter-Ages et du Temps Libre d'Aquitaine, la formation de tous ceux qui souhaitaient "entrer en Généalogie". Il le faisait avec coeur, essayant de communiquer sa passion chez tous ceux qui venaient l'écouter. Et il y réussissait, tant sa connaissance du sujet, son désir de mieux faire comprendre ses méthodes de recherche et de faire partager sa joie de la découverte étaient grands.

Durant des années, il a non seulement amené de nouvelles vocations à s'épanouir mais sans cesse perfectionné l'outil dont il usait pour donner à tous, débutants ou chercheurs actifs, ses "recettes" pour franchir les obstacles auxquels nous nous heurtons si souvent.

Il entretenait avec les A.G.B. d'excellentes relations, aussi les anciens que nous sommes ne manquaient-ils pas d'assister, non seulement à la première séance de chaque année, mais encore à quelques uns de ses cours.

Que sa famille trouve, dans ces lignes, l'expression de nos très sincères condoléances.

---- 0 ----

## CARNET ROSE

-----

M. et Mme Jean ATTANE font part de la naissance, le 23 juin, de leur troisième arrière-petit-fils, Victor, au foyer de Christine et Jean BARRERE .....

.....et c'est le 21 juin que le troisième petit-fils de Mme PIERMAY a vu le jour.

--- 0 ---

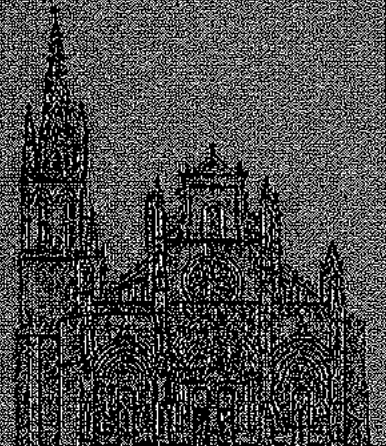
Voilà venir le temps de la récolte et celui de votre balade automnale.

Cette fois-ci, nous avançons pour le 10 OCT 15 au lieu de nous en aller vers le 12 OCT 15 et on ira donc à la découverte, ou la redécouverte, du site agréable des SAINT-HERVADES.

Nous serons en mesure de vous préciser le détail à partir de la fin de la semaine de septembre.

Des maintenant, vous pouvez vous faire inscrire, soit au siège de l'A.S.F. (tél 56.44.41.99) soit auprès de Mme ROUX (tél 56.08.87.25) ou de M. LEBLANC (tél 56.02.52.42).

Montant prévu de la dépense : entre 150 et 160 Fra.



Vue de la façade de l'église cathédrale de Saint-Hervades (département de la Vendée) l'une des plus cathédrales d'Europe au XVI<sup>e</sup> s. (téléphone 56.02.52.42).

**BULLETIN DE RESERVATION**  
pour le repas du 11 octobre 1990

NOM : ..... Prénom : ..... N° de téléphone : .....  
Je m'inscrit pour le repas qui précédera l'Assemblée Générale Intercommunale pour ..... personne(s), soit 150 Fra x ..... = ..... Fra

Comme d'habitude nous aurons le plaisir de nous retrouver autour d'une bonne table le Jeudi 11 oct. à 12 h 15 au restaurant :

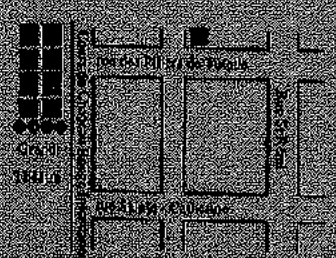
**"LE MOUSQUETIER ET SON ESCALIER"**  
4, rue des Filles de Tencelle  
33000 BORDEAUX

Être en mesure d'adresser la présente réservation et le chèque correspondant à l'adresse de l'A.S.F. :

au siège de l'A.S.F., 2 rue Paul Bert  
33000 BORDEAUX

(téléphone 56.02.52.42)

**LE MOUSQUETIER**



SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE  
CANADIENNE-FRANÇAISE

Cette Société, avec laquelle nous échangeons notre Bulletin, publie en deux volumes, l'Index onomastique des Mémoires de la Société, au prix de 42 dollars canadiens, ainsi que les volumes de notices au Canada, rassemblés par les soins de M. BERTAND.

Cette liste est à votre disposition. Vous y trouverez le prix de chaque volume ainsi que

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DU  
PAYS-BASQUE ET BAS-ADOIR

Ce Cercle informe les généalogistes de passage sur la Côte Basque qu'il dispose d'un nouveau local à Bayonne, Tour Rouquet, angle des Prébendes et rempart Lachapellerie, au rez-de-chaussée.

Il se tient à votre disposition pour vous aider ou vous conseiller dans vos recherches en Pays-Basque, le premier samedi après-midi de chaque mois ou sur rendez-vous, en téléphonant au 59 63 34 78.

Y-A-T-IL ENCORE DES RUTÉS EN AOUTAINE ?

Mary Grace PAQUETTE (U.S.A.) qui va traduire en anglais "Les Aventures d'un jeune Suisse", écrites par Théophile de Rutés, premier Consul de Suisse en Californie, recherche les porteurs de ce patronyme, notamment dans la région bordelaise où Théophile de Rutés s'installa lors de son retour en Europe.

Se mettre en rapport avec Mary Grace PAQUETTE, 17687 Linnick Ln Rd., SONORA, California, 95370 U.S.A.

